



Rapport sur le quatrième trimestre de l'exercice 2025

Une norme plus élevée



Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Le présent rapport de gestion, qui est daté du 26 juin 2025, porte sur les activités, la performance financière et la situation financière de Tecsys Inc. (« Tecsys », ou la « Société ») au 30 avril 2025 et au 30 avril 2024 et pour les exercices clos à ces dates et devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés et des notes y afférentes. L'exercice 2025 renvoie à la période de douze mois close le 30 avril 2025 et l'exercice 2024 renvoie à la période de douze mois close le 30 avril 2024.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les états financiers consolidés sont préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

Sauf indication contraire, le présent document et les états financiers consolidés sont en dollars canadiens. La monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales est le dollar canadien, à l'exception de ses filiales danoises, dont la monnaie fonctionnelle est la couronne danoise.

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 26 juin 2025. Des renseignements supplémentaires sur Tecsys, notamment les documents d'information continue tels que la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que les énoncés prospectifs reposent sur les hypothèses, les attentes actuelles et les estimations que la Société pense être raisonnables, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés puisque les résultats réels peuvent varier de ceux présentés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes faisant référence à l'avenir, tels que « croit », « entend », « pourra », « fera », « prévoit », « estime », « anticipe », « poursuit » ou des termes similaires ou des variations de ces termes ou leurs contraires, et l'utilisation du conditionnel ainsi que d'expressions semblables.

Ces énoncés prospectifs, qui ne sont pas des faits historiques, comprennent des affirmations fondées sur les hypothèses de la direction et ne peuvent être considérés comme une garantie de la performance future. Ils sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes, notamment à la conjoncture économique future, aux marchés que sert la Société, aux mesures prises par les concurrents, aux nouvelles grandes tendances technologiques et à d'autres facteurs, dont un grand nombre ne peuvent être influencés par la Société, qui pourraient causer une différence considérable entre les résultats réels et ceux révélés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. La Société ne s'engage nullement à publier une mise à jour de ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux résultats ou de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toutes raisons autres que celles exigées par la loi. Les facteurs importants qui pourraient influencer sur les prévisions comprennent, sans s'y limiter, les facteurs présentés à la rubrique « Risques et incertitudes ».

Les résultats et les événements réels sont susceptibles de différer, et pourraient différer considérablement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Ces énoncés sont fondés sur de nombreuses hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment les hypothèses formulées à l'égard des éléments suivants : i) l'environnement concurrentiel; ii) les risques liés à l'exploitation; iii) la direction et le personnel de la Société; iv) l'investissement en immobilisations réalisé par les clients de la Société; v) la mise en œuvre de projets de clients; vi) les liquidités; vii) la conjoncture financière et géopolitique mondiale; viii) la mise en œuvre de la stratégie commerciale de la Société; ix) le crédit; x) la responsabilité civile des produits et les autres poursuites auxquelles s'expose la Société; xi) le financement supplémentaire et la dilution; xii) la liquidité du marché des actions ordinaires de la Société; xiii) la mise au point de nouveaux produits; xiv) les droits de propriété intellectuelle et les autres droits de propriété; xv) l'acquisition et l'expansion; xvi) les devises; xvii) le taux d'intérêt; xviii) les changements en matière de technologie et de réglementation; xix) le système et les applications liées aux technologies de l'information internes; xx) la cybersécurité; et xxi) les répercussions des tensions commerciales internationales en cours.

Utilisation de mesures de la performance non conformes aux IFRS

La Société a recours à certaines mesures de performance financière non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites à la rubrique « Mesures de la performance non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures portant un nom semblable présentées par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux mesures non conformes aux IFRS dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

Survol

Tecsys est un fournisseur mondial de solutions infonuagiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement qui soutiennent la croissance et la réactivité des chaînes d'approvisionnement modernes pour améliorer la position concurrentielle des entreprises. Tecsys répond aux besoins de plusieurs secteurs de distribution complexes, réglementés et à volume élevé. Les solutions dynamiques et puissantes de la Société englobent la planification des ressources de l'entreprise, la gestion de l'entrepôt, la gestion de la distribution et du transport, la gestion de l'approvisionnement au point d'utilisation, la gestion et l'exécution des commandes et la gestion financière ainsi que l'analyse des données.

Les clients de la plateforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement de Tecsys sont sûrs de pouvoir accomplir leur mission de manière continue, malgré les fluctuations économiques et les changements technologiques. À mesure que leurs activités se complexifient, les entreprises qui utilisent une plateforme de Tecsys peuvent adapter leurs activités en fonction de leurs besoins et de leur taille, de sorte qu'elles peuvent prendre de l'expansion et collaborer avec les clients, les fournisseurs et les partenaires comme s'il s'agissait d'une seule et même entreprise. La plateforme permet aux entreprises de moduler leurs chaînes d'approvisionnement pour les rendre plus souples et plus performantes, et ce, à leur rythme de croissance. De la planification à l'exécution des commandes, Tecsys remet le pouvoir entre les mains des intervenants de première ligne et du personnel administratif, permettant ainsi aux dirigeants d'entreprise d'assurer une logistique durable et adaptable de sorte qu'ils puissent se concentrer sur l'évolution des produits et des services de même que sur le devenir de leur personnel, et non sur les défis qui se présentent sur le plan de l'exploitation.

Des clients partout dans le monde confient leur chaîne d'approvisionnement à Tecsys dans les secteurs des soins de santé, des pièces automobiles et de rechange, de la logistique tierce partie, du commerce convergent et des marchés industriels et généraux de distribution en gros à haut volume. En Amérique du Nord, Tecsys est un chef de file du marché des solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les systèmes de santé et les hôpitaux. Tecsys offre ses services à plusieurs marques de renom aux États-Unis, au Canada, en Europe et en Australie et continue d'étendre son offre mondiale dans ses principaux marchés.

Tecsys continue d'accroître sa présence à l'échelle mondiale. Située à Copenhague, au Danemark, Tecsys A/S constitue une extension européenne clé et continue de gagner des clients dans les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et de la logistique, essentiellement en Europe. Tecsys A/S accroît la notoriété de sa marque sur le marché européen et établit une identité d'entreprise commune au niveau mondial. Tecsys et Tecsys A/S sont bien positionnées pour tirer parti d'un portefeuille commun de solutions logicielles dans diverses régions et pour profiter des occasions de croisement des solutions.

Par ailleurs, Tecsys est en bonne position pour habilitier les organisations qui mettent en œuvre des projets axés sur la durabilité. L'adoption plus généralisée des achats en ligne se traduit par un plus grand nombre de petites expéditions, ce qui a un effet considérable sur l'environnement. Alors que les entreprises de la chaîne d'approvisionnement s'organisent en fonction du nouvel équilibre entre la présentation en magasin et le magasinage en ligne et la livraison, la nécessité de contrôler la hausse des coûts liés au fait de déplacer un article du point A au point B devient significative, tant du point de vue économique qu'environnemental.

Tecsys a observé une croissance soutenue du commerce électronique, ce qui exerce une pression grandissante sur les entreprises de distribution afin qu'elles puissent satisfaire à une quantité accrue de commandes dans un contexte où les exigences des consommateurs ne cessent de changer. L'accélération de l'adoption du commerce en ligne par

les consommateurs a accru la complexité à laquelle les détaillants et les entreprises de vente directe aux consommateurs, qui sont en pleine convergence, sont confrontés pour l'exécution des commandes, ce qui les incite à investir dans des systèmes de gestion des commandes (*order management systems*, ou « OMS »). Les produits d'OMS de Tecsyst permettent de coordonner et d'optimiser le processus lié à l'exécution d'une commande visant des biens stockés à divers endroits tout en répondant aux attentes du client et en réduisant les coûts autant que possible.

Au cours de l'exercice 2025, le développement de la stratégie de partenariat de Tecsyst s'est poursuivi et celle-ci a gagné en maturité. Les relations fondamentales établies avec des partenaires technologiques clés comme Amazon Web Services (« AWS »), Microsoft Corporation, Shopify, Oracle Corporation et Workday Inc. continuent de soutenir l'offre de produits de Tecsyst. D'autres partenaires de solutions technologiques tels que Honeywell International Inc., Zebra Technologies Corporation et Terso Solutions Inc. complètent la capacité de Tecsyst à fournir des solutions complètes pour la chaîne d'approvisionnement. Tecsyst continue à multiplier ses partenaires fournisseurs de services, notamment Avalon Corporate Solutions Corp., Bricz, TraceLink Inc., Sequoia Group et RiseNow, LLC. ou autres. Tecsyst et ses partenaires travaillent conjointement à la recherche d'occasions au sein de la clientèle ainsi que de nouveaux clients. En outre, Tecsyst a formé un certain nombre de partenariats dans le domaine de l'automatisation de la chaîne d'approvisionnement. Ces partenaires comprennent SVT Robotics, Autostore, Locus Robotics Corp. et d'autres.

Marchés verticaux

La direction de Tecsyst estime que sa plateforme de chaîne d'approvisionnement d'entreprise convient au marché de la distribution en pleine évolution. À l'heure actuelle, les efforts d'expansion des affaires et de vente de Tecsyst portent sur les marchés verticaux qui présentent les meilleures occasions de réussite pour la Société et qui sont les plus rentables. En ce qui concerne la recherche et le développement et le service à la clientèle, cette stratégie permet à Tecsyst de reproduire ses solutions, ce qui se traduit par des réductions des coûts inhérents à la conception et à l'adoption d'une nouvelle technologie. Elle permet également à la Société d'accroître son expertise dans des segments de marché où elle s'est bâti une réputation de spécialiste auprès de ses clients.

Les soins de santé constituent l'un de ces marchés verticaux. Tecsyst met à profit ses décennies de savoir-faire en matière de chaîne d'approvisionnement et son investissement dans le secteur des soins de santé grâce à ses solutions de gestion de l'approvisionnement au point d'utilisation et de gestion de l'entreposage et de la distribution dans les domaines médical, chirurgical et pharmaceutique. Elle compte parmi ses clients de longue date d'importants distributeurs, un certain nombre de réseaux intégrés de soins (« RIS ») et des fournisseurs de logistique de tierce partie (« 3PL ») au Canada et aux États-Unis.

Les chaînes d'approvisionnement du secteur des soins de santé d'aujourd'hui sont complexes et coûteuses. Contrairement au secteur de la vente au détail et à d'autres secteurs où les chaînes d'approvisionnement sont considérées comme des actifs stratégiques, celles du secteur des soins de santé ont, la plupart du temps, été sous-utilisées. La plupart des organismes de soins de santé gèrent leurs fournitures au moyen de systèmes de technologie de l'information dépassés qui ne peuvent pas se communiquer des renseignements. Par conséquent, la gestion des chaînes d'approvisionnement se fait en grande partie manuellement et se résume à des saisies de données dans les divers systèmes d'un hôpital effectuées par le personnel lorsqu'il veille à l'approvisionnement en produits, gère les stocks, note le niveau d'épuisement des stocks et fait part de la nécessité de procéder à un réapprovisionnement.

En ce qui a trait à l'investissement dans des technologies de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le secteur des soins de santé est, depuis toujours, à la traîne d'autres secteurs. Le travail manuel requis entre la chaîne d'approvisionnement, les activités d'exploitation et le personnel clinique est inefficace, propice aux erreurs et coûteux. Vu leurs systèmes et leurs données en silos, les organisations de soins de santé n'ont que peu, voire pas, de visibilité et de contrôle sur leurs fournitures. S'ensuivent des produits périmés et un gaspillage considérable. De plus, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les failles au niveau de la visibilité de l'approvisionnement, de même que les difficultés chroniques liées au marché du travail ont rendu le secteur plus sensible à la technologie de chaîne d'approvisionnement qui permet une réactivité et une agilité opérationnelles supérieures. Le marché de la distribution dans le secteur des soins de santé s'active également dans la foulée des contraintes réglementaires imminentes qui toucheront la chaîne d'approvisionnement des pharmacies (p. ex., la loi intitulée *Drug Supply Chain Security Act*, ou « DSCSA »), lesquelles exigeront la mise en place de fonctionnalités plus avancées de traçabilité des produits dans la chaîne d'approvisionnement.

Pour qu'un hôpital transforme en actif stratégique le lourd passif que représente sa chaîne d'approvisionnement, les processus manuels doivent devenir électroniques. Des technologies habilitantes, comme celles qu'offre Tecsys, doivent alors être utilisées aux fins de l'automatisation de la chaîne d'approvisionnement. La mise en œuvre de technologies permettant la normalisation, la consolidation et l'intégration au sein d'une plateforme unifiée est une condition préalable pour venir à bout de la complexité et des obstacles.

Secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement

La gestion de la chaîne d'approvisionnement (« GCA ») consiste en une stratégie d'entreprise visant à accroître la valeur pour les actionnaires et les clients. La GCA comprend les processus de création et de satisfaction de la demande de produits et de services en provenance du marché; elle accroît la valorisation des distributeurs et des clients en optimisant le flux de produits, de services et d'informations connexes entre les fournisseurs et les clients, avec comme objectif la satisfaction de la clientèle et l'amélioration du rendement des actifs. La GCA comprend l'exécution de la chaîne d'approvisionnement (« ECA »), composante sur laquelle Tecsys concentre une grande part de ses activités, et qui se compose d'un ensemble de solutions orientées sur l'exécution qui permet l'approvisionnement efficace de produits, de services et d'informations en vue de répondre aux besoins propres des clients. Les entreprises qui mettent en œuvre des solutions d'ECA cherchent à accroître leur vision des produits, à gérer les coûts et à s'assurer de la conformité.

Le marché actuel de la distribution est plus complexe et volatil que jamais. Néanmoins, ce marché exige une satisfaction à 100 % avec un service plus rapide et résilient ainsi qu'une collaboration avec les clients, les fournisseurs et les partenaires comme s'il s'agissait d'une seule et même entreprise. Du commerce unifié à l'internet des objets (« IdO »), des changements sont en train de remodeler les plateformes de la chaîne d'approvisionnement, et les entreprises de la chaîne d'approvisionnement doivent s'étendre et s'adapter à la taille et aux besoins des entreprises. La concurrence est vive et l'élimination des intermédiaires continue de faire émerger de nouveaux facteurs de complexité, ce qui a conduit à la création de réseaux de distribution omnicanale et réduit la marge d'erreur dans le cadre de leurs activités.

Pour tirer son épingle du jeu dans l'environnement de la distribution qui existe actuellement, il faut savoir adapter son infrastructure, sa technologie et ses processus internes pour relever des défis qui lui sont externes. Tenir compte des bouleversements importants qui ont touché les chaînes d'approvisionnement traditionnelles, du coût de la main-d'œuvre et du marché immobilier des entrepôts, de l'évolution du commerce de détail et du commerce numérique traditionnel et de la forte concurrence provenant de ceux qui s'en tiennent à leurs compétences de base signifie investir dans les technologies nouvelles et novatrices. Ces bouleversements et l'accélération vers un environnement virtuel forcent les chefs de file du secteur de la distribution à revoir leur stratégie et à amorcer la transformation de leur chaîne d'approvisionnement, sans quoi ils risquent de manquer le bateau.

Événements clés choisis

Le 2 mai 2024, Gartner Inc. a publié son rapport *Magic Quadrant 2024*¹ portant sur les systèmes de gestion d'entrepôt. Tecsys a obtenu le titre de « Challenger » pour une deuxième année. La « capacité d'exécution » et le « caractère exhaustif de la vision » de Tecsys sont les raisons de sa nomination comme Challenger dans le rapport de Gartner. Il s'agit d'une 13^e reconnaissance consécutive octroyée par Gartner au système de gestion d'entrepôt Elite^{MC} de Tecsys¹.

Le 23 juillet 2024, Tecsys a annoncé avoir obtenu la certification « 2024 Great Place To Work® Certification™ » au Canada aux États-Unis et en Europe. Great Place To Work® est l'autorité mondiale en matière de culture du lieu de travail, d'expérience des employés et de comportements de leadership reconnus pour générer des revenus supérieurs, une meilleure rétention du personnel et une innovation accrue.

Le 5 septembre 2024, Stephany Verstraete et Sripriya Thinagar se sont jointes au conseil d'administration de Tecsys. M^{me} Verstraete, éminente dirigeante dans le domaine de la technologie et des soins de santé numériques, possède plus de vingt ans d'expérience dans l'expansion d'entreprises, notamment dans des rôles importants chez Teladoc Health, Expedia et PepsiCo. M^{me} Thinagar possède plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la technologie et de l'excellence opérationnelle. Elle a occupé des postes de direction chez Olo, Manhattan Associates et Bank of America.

¹ Gartner, *Magic Quadrant for Warehouse Management Systems*, Simon Tunstall, Dwight Klappich, Rishabh Narang, Federica Stufano, 2 mai 2024.

Le 18 septembre 2024, Tecsyst a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'approbation par la Bourse de Toronto du rachat d'un maximum de 500 000 actions ordinaires, ce qui représentait 3,4 % du flottant de la Société constitué de 14 788 706 actions ordinaires émises et en circulation au 16 septembre 2024, au cours de la période de 12 mois commençant le 20 septembre 2024 et se terminant le 19 septembre 2025.

Le 21 octobre 2024, Tecsyst a introduit de nouvelles fonctionnalités avancées dans la version 24.2 de sa plateforme logicielle Elite^{MC}. Ces améliorations comprennent un module de prélèvement dynamique, le nettoyage des données de fiche descriptive assisté par l'IA pour le secteur des soins de santé, un tableau de bord personnalisé d'intelligence d'affaires intitulé « My Top 5 » et des étiquettes électroniques d'étagère qui complètent notre portefeuille de solutions technologiques et d'automatisation en milieu hospitalier.

Le 13 novembre 2024, Tecsyst a annoncé son inclusion à titre de « Leader » dans la matrice de valeur technologique 2024 de Nucleus Research WMS, une reconnaissance qui souligne l'expertise sectorielle de Tecsyst dans les environnements de la distribution, des soins de santé, de la pharmacie, de l'industrie et de la logistique tierce. Vingt fournisseurs ont été évalués en fonction de la facilité d'utilisation et des fonctionnalités et classés dans l'un des quatre groupes suivants : « Leaders », « Experts », « Facilitateurs » ou « Fournisseurs de base ».²

Le 9 décembre 2024, Tecsyst a annoncé avoir reçu le prix Top Software & Tech 2024 décerné par Supply & Demand Chain Executive pour sa carte thermique 3D jumeau numérique pour la gestion d'entrepôt, une nouvelle amélioration de son système de gestion d'entrepôt existant³. Cette solution améliorée s'est distinguée par sa capacité à fournir aux entreprises une représentation virtuelle de leurs entrepôts physiques, ce qui leur permet de visualiser les opérations clés de l'entrepôt et de prendre des décisions fondées sur des données en temps réel.

Description du modèle d'entreprise

La Société a cinq principales sources de produits :

- l'abonnement à des logiciels-services (SaaS), qui représente le droit d'accéder à notre plateforme logicielle dans un environnement hébergé et géré, pour une période donnée. Ces abonnements sont généralement vendus dans le cadre de contrats d'une durée de trois à cinq ans dotés de dispositions de renouvellement automatique;
- les services de maintenance et de soutien vendus avec les licences à perpétuité et les services de maintenance du matériel informatique. Ces services sont généralement vendus dans le cadre de contrats d'une durée d'un an dotés de dispositions de renouvellement automatique;
- les services professionnels, y compris les services de mise en œuvre, de consultation et de formation fournis aux clients;
- les licences;
- le matériel informatique.

Tecsyst prévoit que les produits tirés des logiciels-services continueront d'augmenter au fil du temps. Les produits tirés des services de maintenance et de soutien sont liés en grande partie à notre précédent modèle d'entreprise qui consistait à vendre des licences à perpétuité auxquelles se rattachaient des frais de maintenance et de soutien. Les produits tirés des services de maintenance et de soutien proviennent aussi de la vente de matériel auquel sont rattachés des services de soutien, conformément à notre modèle d'entreprise. La Société prévoit que les produits tirés des services de maintenance et de soutien afficheront une baisse générale au fil du temps, puisque les nouveaux clients achètent des abonnements à des logiciels-services et les clients actuels finiront par migrer vers les logiciels-services.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2025, la Société a dégagé des produits totalisant 46,6 millions de dollars et 176,5 millions de dollars, respectivement. La composition des produits pour le trimestre clos le 30 avril 2025 s'établit comme suit : logiciels-services 39 %; maintenance et soutien 17 %; services professionnels 35 %; licences 1 %; et matériel 8 %. La composition des produits pour l'exercice 2025 s'établit comme suit : logiciels-services 38 %; maintenance et soutien 18 %; services professionnels 33 %; licences 1 %; et matériel 10 %.

² Nucleus Research, WMS Technology Value Matrix 2024, Charles A. Brennan, 12 novembre 2024

³ Supply & Demand Chain Executive, "Top Software & Tech Award: Supply Chain Visibility Solutions Reign as Industry Problem Solvers," 1^{er} décembre 2024.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2024, la Société a dégagé des produits totalisant 44,0 millions de dollars et 171,2 millions de dollars, respectivement. La composition des produits pour le trimestre clos le 30 avril 2024 s'établit comme suit : logiciels-services 32 %; maintenance et soutien 18 %; services professionnels 33 %; licences 1 %; et matériel 16 %. La composition des produits pour l'exercice 2024 s'établit comme suit : logiciels-services 30 %; maintenance et soutien 20 %; services professionnels 32 %; licences 1 %; et matériel 17 %.

Indicateurs clés de performance

La Société recourt à certains indicateurs clés de performance dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites dans la section suivante. Ces indicateurs clés de performance n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS; il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des indicateurs semblables présentés par d'autres sociétés, et ne peuvent faire l'objet d'un rapprochement avec une mesure reconnue par les IFRS directement comparable. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes et non conformes aux IFRS qu'aux indicateurs clés de performance dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

Produits récurrents

Les produits récurrents (aussi appelés produits récurrents annuels, ou « PRA ») s'entendent des engagements d'achat de logiciels-services, de la maintenance et des services de soutien aux clients au cours des douze prochains mois. La quantification présume que le client renouvellera son engagement contractuel de façon périodique au moment du renouvellement, à moins qu'il ne l'ait résilié. Cette partie des produits de la Société est prévisible et stable.

Commandes

De façon générale, les commandes correspondent à la valeur totale des contrats conclus. Cela comprend les commandes liées aux PRA des logiciels-services (valeur annuelle moyenne des produits récurrents des logiciels-services convenus à la date de conclusion des contrats) et les commandes de services professionnels. La Société est d'avis que ces mesures sont des indicateurs principaux de la performance d'une entreprise.

Carnet de commandes

En règle générale, le carnet de commandes fait référence à la valeur des produits prévus au contrat qui ne sont pas encore comptabilisés. Notre carnet de commandes est axé sur a) les PRA, b) le carnet de commandes de services professionnels et c) les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services. La Société conclut des contrats d'abonnement à des logiciels-services représentant habituellement des obligations de prestation sur plusieurs années, les contrats ayant une durée initiale de trois à cinq ans. Les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services représentent les produits que la Société s'attend à comptabiliser dans l'avenir au titre des obligations de prestation qui n'étaient pas remplies (ou qui étaient partiellement remplies) à la date de clôture. Contrairement aux PRA qui ont un horizon temporel d'un an, les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services peuvent inclure des abonnements à des logiciels-services sur plusieurs années.

Résultats d'exploitation

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats d'exploitation :

(en milliers de dollars canadiens, sauf le résultat par action)	Trimestres clos les 30 avril		Exercices clos les 30 avril		
	2025	2024	2025	2024	2023
État du résultat net					
Produits	46 555 \$	43 955 \$	176 454 \$	171 242 \$	152 424 \$
Coût des ventes	22 712	23 341	91 161	92 853	85 615
Marge brute	23 843	20 614	85 293	78 389	66 809
Charges d'exploitation	20 733	21 258	78 113	76 456	63 241
Bénéfice (perte) bénéfice d'exploitation	3 110	(644)	7 180	1 933	3 568
Autres (charges) produits	(98)	122	255	557	145
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	3 012 \$	(522) \$	7 435 \$	2 490 \$	3 713 \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	1 302	(781)	2 976	641	1 624
Bénéfice net	1 710 \$	259 \$	4 459 \$	1 849 \$	2 089 \$
BAIIA ajusté ⁴	4 305 \$	2 780 \$	13 373 \$	9 614 \$	9 484 \$
Résultat de base par action	0,12 \$	0,02 \$	0,30 \$	0,13 \$	0,14 \$
Résultat dilué par action	0,11 \$	0,02 \$	0,30 \$	0,13 \$	0,14 \$
Obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services ⁵			216 657 \$	196 940 \$	137 699 \$
Total des PRA ⁵			105 141 \$	94 680 \$	78 252 \$

Mesures de la performance non conformes aux IFRS

Les termes et les définitions des mesures non conformes aux IFRS utilisés dans le présent rapport de gestion sont présentés ci-après. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ainsi, elles ne devraient pas être considérées de manière isolée.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA correspond au bénéfice avant les charges d'intérêts, les produits d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA compte non tenu de la rémunération à base d'actions et des frais de restructuration. L'exclusion des charges d'intérêts, des produits d'intérêts, de l'impôt sur le résultat et des frais de restructuration élimine l'incidence, sur le bénéfice, des activités autres que d'exploitation et des éléments non récurrents, tandis que l'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la rémunération à base d'actions élimine l'incidence de ces éléments sans effet sur la trésorerie.

⁴ Se reporter à la définition qui figure à la rubrique « Mesure de la performance non conforme aux IFRS ».

⁵ Se reporter à la définition qui figure à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

La Société est d'avis que ces mesures sont des mesures utiles de la performance financière, qui font abstraction des variations provoquées par l'incidence des éléments décrits ci-dessus pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de notre performance d'exploitation. En outre, elles sont couramment utilisées par les investisseurs et les analystes pour mesurer la performance d'une société et sa capacité à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas nécessairement qu'ils sont non récurrents. La direction estime que ces mesures financières non conformes aux IFRS, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, permettent aux investisseurs d'évaluer les résultats d'exploitation, la performance sous-jacente et les perspectives de la Société d'une manière semblable à celle de la direction. Bien que le BAIIA et le BAIIA ajusté soient fréquemment utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et d'autres intervenants dans leur évaluation des entreprises, ils présentent des limites en tant qu'outil analytique et ne doivent pas être considérés de manière isolée ni comme un substitut des analyses des résultats de la Société présentés conformément aux IFRS.

Le rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté à la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable est présenté ci-après.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 avril		Exercices clos les 30 avril		
	2025	2024	2025	2024	2023
Bénéfice net pour la période	1 710 \$	259 \$	4 459 \$	1 849 \$	2 089 \$
Ajustements pour :					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	349	361	1 473	1 477	1 775
Amortissement des frais de développement différés	184	147	769	583	496
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	320	347	1 304	1 493	1 603
Charges d'intérêts	15	27	82	163	406
Produits d'intérêts	(111)	(233)	(641)	(1 015)	(686)
Impôt sur le résultat	1 302	(781)	2 976	641	1 624
BAIIA	3 769 \$	127 \$	10 422 \$	5 191 \$	7 307 \$
Ajustements pour :					
Rémunération à base d'actions	536	531	2 951	2 301	2 177
Frais de restructuration	–	2 122	–	2 122	–
BAIIA ajusté	4 305 \$	2 780 \$	13 373 \$	9 614 \$	9 484 \$

Dollars constants

La présentation des résultats financiers en dollars constants permet de les examiner sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes quant à l'analyse des tendances au chapitre de la performance de l'entreprise. On obtient des résultats financiers en dollars constants en convertissant les résultats de la période précédente libellés en dollars américains et en couronnes danoises aux taux de change de la période correspondante de l'exercice considéré. Les taux de change de la période considérée employés pour effectuer la conversion en dollars constants tiennent compte de l'incidence des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits libellés en dollars américains.

Produits

Le total des produits pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2025 s'est établi respectivement à 46,6 millions de dollars et à 176,5 millions de dollars, en hausse de 2,6 millions de dollars, ou 6 %, et de 5,2 millions de dollars, ou 3 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le total des produits, à l'exclusion du matériel, a augmenté de 16 % et de 12 %, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2025. En dollars constants (selon les taux de change en vigueur au cours de l'exercice 2025), les produits du quatrième trimestre et de l'exercice 2025 ont augmenté d'environ 4 % et 1 %, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2024. Les produits se répartissent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril			Exercices clos les 30 avril		
	2025	2024	Variation %	2025	2024	Variation %
Logiciels-services	18 375 \$	14 191 \$	29 %	67 071 \$	51 918 \$	29 %
Maintenance et soutien	7 910	8 140	-3 %	32 470	33 957	-4 %
Services professionnels	16 213	14 390	13 %	57 665	55 188	4 %
Licences	294	282	4 %	1 811	1 386	31 %
Matériel	3 763	6 952	-46 %	17 437	28 793	-39 %
Total des produits	46 555 \$	43 955 \$	6 %	176 454 \$	171 242 \$	3 %

Environ 71 % des produits de la Société ont été générés en dollars américains au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025 (70 % en 2024). Le dollar américain s'est établi en moyenne à 1,4217 \$ CA pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, contre 1,3572 \$ CA pour la période correspondante de l'exercice 2024. L'appréciation du dollar américain jumelée à l'incidence nette de la couverture partielle des produits en dollars américains de la Société a donné lieu à un écart favorable net des produits lié au change de 1,0 million de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Environ 72 % (71 % en 2024) des produits de la Société ont été générés en dollars américains au cours de l'exercice clos le 30 avril 2025. Le dollar américain s'est établi en moyenne à 1,3941 \$ CA pour l'exercice 2025, contre 1,3503 \$ CA pour l'exercice 2024. La hausse de valeur du dollar américain de même que l'incidence nette de la couverture partielle des produits en dollars américains de la Société ont donné lieu à un écart favorable net des produits lié au change de 2,3 millions de dollars comparativement à l'exercice 2024.

Les PRA ont totalisé 105,1 millions de dollars au 30 avril 2025, en hausse de 11 % par rapport à 94,7 millions de dollars au 30 avril 2024. Une part importante des PRA est libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien. En conséquence, les fluctuations des taux de change ont une incidence sur les PRA. En dollars constants, les PRA se sont accrus de 10 % au 30 avril 2025 par rapport au 30 avril 2024.

Produits tirés des logiciels-services

La Société génère des produits au moyen de ses logiciels exclusifs vendus dans le cadre du modèle de logiciel-service. Les abonnements à des logiciels-services représentent le droit d'accéder à notre plateforme logicielle dans un environnement hébergé et géré, pour une période donnée. La Société conclut des contrats d'abonnement à des logiciels-services représentant habituellement des obligations de prestation sur plusieurs années, les contrats ayant une durée initiale de trois à cinq ans.

Les produits tirés des logiciels-services au quatrième trimestre de l'exercice 2025 se sont établis à 18,4 millions de dollars, soit une hausse de 29 %, ou de 4,2 millions de dollars, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2024. Cette croissance est attribuable aux nouveaux produits tirés des logiciels-services découlant des abonnements récents. Les taux de change ont eu une incidence favorable sur la croissance des produits tirés des logiciels-services présentés de la Société, puisque ces produits sont en grande partie libellés en dollars américains. En dollars constants, les produits tirés des logiciels-services pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 ont augmenté d'environ 27 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2024. Pour l'exercice 2025, les produits tirés des logiciels-services se sont établis à 67,1 millions de dollars, en hausse de 29 % (27 % en dollars constants), soit 15,2 millions de dollars par rapport à l'exercice 2024.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, les abonnements à des logiciels-services (évalués sur la base des PRA⁶) ont totalisé 6,5 millions de dollars, en baisse de 19 % par rapport à 8,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2024. Pour l'exercice 2025, les commandes selon le modèle de logiciel-service se sont établies à 17,3 millions de dollars, en baisse de 7 % par rapport à 18,6 millions de dollars pour l'exercice 2024. Historiquement, la Société a constaté une certaine concentration trimestrielle des signatures de contrats et elle s'attend à ce que cette situation persiste.

Le 30 avril 2025, les obligations de prestation qui restent à remplir⁶ à l'égard des logiciels-services s'élevaient à 216,7 millions de dollars, en hausse de 10 % par rapport à 196,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Une part importante des obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services est libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien. Les taux de change n'ont pas eu d'incidence importante sur les obligations de prestation qui restaient à remplir à l'égard des logiciels-services au 30 avril 2025 par rapport au 30 avril 2024.

Produits tirés des services de maintenance et de soutien

Les produits tirés des services de maintenance et de soutien proviennent en grande partie des anciennes licences à perpétuité de la Société. La Société conclut des contrats de maintenance et de soutien ayant habituellement une durée initiale d'un an qui sont renouvelés annuellement. Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2025, les produits tirés des services de maintenance et de soutien ont augmenté pour s'établir à 7,9 millions de dollars et à 32,5 millions de dollars, respectivement, ce qui représente une baisse de 3 % et de 4 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2024. Nous prévoyons une baisse des produits tirés des services de maintenance et de soutien au fil du temps, à mesure que le passage aux logiciels-services se poursuit.

Produits tirés des services professionnels

Les produits tirés des services professionnels comprennent les frais pour les services de mise en œuvre, de consultation et de formation fournis aux clients, ainsi que les frais remboursables. Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2025, les produits tirés des services professionnels se sont établis à 16,2 millions de dollars et à 57,7 millions de dollars, respectivement, en hausse de 13 % et de 4 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2024. Au quatrième trimestre de l'exercice 2025, les commandes de services professionnels se sont établies à 22,2 millions de dollars, en hausse de 80 % par rapport à 12,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2024. Pour l'exercice 2025, les commandes de services professionnels se sont élevées à 75,2 millions de dollars, en hausse de 46 % par rapport à 51,4 millions de dollars pour l'exercice 2024. Les commandes de services professionnels sont liées en partie aux abonnements à des logiciels-services et aux commandes de licences, et le moment où elles sont passées a une incidence. En outre, nous avons continué d'observer une forte participation de la part de nos partenaires de mise en œuvre, et nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive et qu'elle ait un effet d'atténuation à long terme sur la croissance des produits tirés des services professionnels.

Produits tirés des licences

Les produits tirés des licences comprennent les produits tirés des logiciels exclusifs et des logiciels-services de tiers. Pour le trimestre clos le 30 avril 2025, les produits tirés des licences se sont élevés à 0,3 million de dollars, en hausse de 4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2024. Pour l'exercice 2025, les produits tirés des licences se sont établis à 1,8 million de dollars, soit une augmentation de 31 % par rapport à 1,4 million de dollars pour l'exercice 2024. Malgré la hausse au cours de l'exercice à l'étude, nous prévoyons que les produits tirés des licences afficheront une baisse générale au fil du temps, en raison du passage aux logiciels-services.

⁶ Se reporter à la définition qui figure à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

Produits tirés du matériel

Les produits tirés du matériel comprennent le matériel informatique de tiers et les technologies exclusives. Même si les produits tirés du matériel tendent à être fluctuants, ils constituent un élément clé de notre offre sur le marché et soutiennent ce faisant notre modèle d'affaires axé sur des produits récurrents. Pour le trimestre clos le 30 avril 2025, les produits tirés du matériel se sont élevés à 3,8 millions de dollars, en baisse par rapport à 7,0 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice 2025, les produits tirés du matériel se sont établis à 17,4 millions de dollars, en baisse de 39 % par rapport à 28,8 millions de dollars pour l'exercice 2024. L'augmentation des produits au cours de l'exercice précédent s'explique par un carnet de commandes beaucoup plus important au début de l'exercice 2024, qui découle en partie des pénuries de puces survenues plus tôt.

Coût des ventes et marge brute

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril			Exercices clos les 30 avril		
	2025	2024	Variation %	2025	2024	Variation %
Coût des ventes						
Logiciels-services, services de maintenance et de soutien et services professionnels	19 739 \$	18 479 \$	7 %	76 919 \$	72 463 \$	6 %
Licences et matériel	2 973	4 862	-39 %	14 242	20 390	-30 %
Total du coût des ventes	22 712	23 341	-3 %	91 161	92 853	-2 %
Marge brute et marge brute en pourcentage						
Marge brute des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels	22 759 \$	18 242 \$	25 %	80 287 \$	68 600 \$	17 %
Marge brute en pourcentage	54 %	50 %		51 %	49 %	
Bénéfice brut des licences et du matériel	1 084 \$	2 372 \$	-54 %	5 006 \$	9 789 \$	-49 %
Marge brute en pourcentage	27 %	33 %		26 %	32 %	
Marge brute totale	23 843 \$	20 614 \$	16 %	85 293 \$	78 389 \$	9 %
Marge brute en pourcentage totale	51 %	47 %		48 %	46 %	

Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2025, le coût total des ventes a diminué pour s'établir à 22,7 millions de dollars et à 91,2 millions de dollars, en baisse respectivement de 3 % et de 2 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2024. Pour les deux périodes, la baisse est attribuable à la baisse des coûts des licences et du matériel, contrée en partie par la hausse du coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels.

Pour le quatrième trimestre et l'exercice 2025, le coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels a augmenté pour atteindre 19,7 millions de dollars et 76,9 millions de dollars, respectivement, en hausse respectivement de 7 % et de 6 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2024. La hausse du coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent résulte des coûts directs associés à la hausse des produits, notamment l'accroissement des frais liés aux employés et des coûts liés à l'infrastructure du nuage public.

Le coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels pour le quatrième trimestre et l'exercice 2025 tenait compte de crédits d'impôt de 0,5 million de dollars et de 2,5 millions de dollars, respectivement, comparativement à 0,6 million de dollars et à 2,6 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024.

Le coût des licences et du matériel s'est établi à 3,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, en baisse de 39 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2024. Le coût des licences et du matériel s'est établi à 14,2 millions de dollars pour l'exercice 2025, en baisse de 6,1 millions de dollars, ou 30 %, par rapport à l'exercice 2024. Le recul des coûts s'explique par la diminution des produits tirés du matériel au cours des périodes à l'étude.

La marge brute s'est élevée à 23,8 millions de dollars, en hausse de 3,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 par rapport à la période correspondante de l'exercice 2024. Pour l'exercice 2025, la marge brute s'est établie à 85,3 millions de dollars, en hausse de 6,9 millions de dollars par rapport à l'exercice 2024. Pour les deux périodes, l'augmentation de la marge brute est attribuable à l'apport accru des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels au bénéfice brut, ce qui a été contrebalancé en partie par l'apport moins élevé des licences et du matériel au bénéfice brut.

En pourcentage des produits, la marge brute en pourcentage totale s'est élevée à 51 % pour le trimestre clos le 30 avril 2025, contre 47 % pour la période correspondante de l'exercice 2024. Au quatrième trimestre de l'exercice 2025, l'amélioration de la marge brute en pourcentage est principalement attribuable à l'accroissement de la marge des logiciels-services et de la marge des services professionnels. Pour l'exercice 2025, la marge brute en pourcentage totale s'est établie à 48 %, comparativement à 46 % pour l'exercice 2024. La hausse de la marge brute s'explique essentiellement par l'accroissement de la marge des logiciels-services pour l'exercice 2025.

La marge brute en pourcentage des licences et du matériel pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2025 s'est établie à 27 % et à 26 %, respectivement, contre 33 % et 32 % pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024. Le recul de la marge brute en pourcentage découle de la pondération supérieure des licences de tiers et du matériel de tiers au cours de l'exercice à l'étude.

Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril			Exercices clos les 30 avril		
	2025	2024	Variation %	2025	2024	Variation %
Frais de vente et de commercialisation	9 695 \$	8 437 \$	15 %	36 152 \$	32 976 \$	10 %
<i>En pourcentage du total des produits</i>	21 %	19 %		20 %	19 %	
Frais généraux et charges administratives	3 373	3 264	3 %	12 646	11 844	7 %
<i>En pourcentage du total des produits</i>	7 %	7 %		7 %	7 %	
Frais de recherche et de développement, après les crédits d'impôt	7 665	7 435	3 %	29 315	29 514	-1 %
<i>En pourcentage du total des produits</i>	16 %	17 %		17 %	17 %	
Frais de restructuration	-	2 122	-100 %	-	2 122	-100 %
<i>En pourcentage du total des produits</i>	0 %	5 %		0 %	1 %	
Total des charges d'exploitation	20 733 \$	21 258 \$	-2 %	78 113 \$	76 456 \$	2 %
En pourcentage du total des produits	45 %	48 %		44 %	45 %	

Les charges d'exploitation totales du trimestre et de l'exercice clos le 30 avril 2025 se sont établies respectivement à 20,7 millions de dollars et à 78,1 millions de dollars, en baisse de 0,5 million de dollars et en hausse de 1,7 million de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2024. Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 avril 2025, les taux de change ont eu une incidence défavorable sur les charges de 0,6 million de dollars et de 1,8 million de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes l'exercice 2024.

Frais de vente et de commercialisation

Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2025, les frais de vente et de commercialisation se sont respectivement élevés à 9,7 millions de dollars et à 36,2 millions de dollars, en hausse de 1,3 million de dollars et de 3,2 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces hausses s'expliquent essentiellement par l'augmentation des coûts liés au personnel et aux programmes de commercialisation.

Frais généraux et charges administratives

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 3,4 millions de dollars, en hausse de 0,1 million de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2024. La hausse est attribuable avant tout à l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions et des honoraires.

Pour l'exercice 2025, les frais généraux et charges administratives se sont chiffrés à 12,6 millions de dollars, en hausse de 0,8 million de dollars par rapport à ceux de l'exercice 2024. Cette augmentation est attribuable surtout à la hausse de la rémunération fondée sur des actions et des coûts liés au personnel.

Frais nets de recherche et de développement

Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2025, les frais nets de recherche et de développement (« R&D ») se sont établis respectivement à 7,7 millions de dollars et à 29,3 millions de dollars, en hausse de 0,2 million de dollars et en baisse de 0,2 million de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2024. La hausse pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 par rapport à celui de l'exercice 2024 est attribuable surtout à l'augmentation des coûts liés au personnel et des honoraires, atténuée en partie par la hausse des frais de développement inscrits à l'actif nets et des crédits d'impôt au titre de la R&D. La diminution pour l'exercice 2025 est principalement attribuable à la hausse des frais de développement inscrits à l'actif nets et à la comptabilisation de crédits d'impôt plus élevés au cours de la période considérée, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des autres coûts.

La Société a engagé des frais de développement différés de 0,6 million de dollars et de 1,9 million de dollars, respectivement, au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 avril 2025, comparativement à 0,2 million de dollars et à 1,0 million de dollars, respectivement, au cours des périodes correspondantes de l'exercice 2024. La Société a amorti des frais de développement différés de 0,2 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 0,1 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2024. Les frais de développement amortis pour l'exercice 2025 se sont établis à 0,8 million de dollars, contre 0,6 million de dollars pour l'exercice 2024.

La Société a comptabilisé des crédits d'impôt au titre de la R&D et des crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques de 1,0 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 0,8 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2024. Pour l'exercice 2025, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt au titre de la R&D et des crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques de 4,3 millions de dollars, par rapport à 3,8 millions de dollars pour l'exercice 2024.

Frais de restructuration

En février 2024, la Société a entrepris un processus de restructuration stratégique. Cette démarche visait à accroître la rentabilité à long terme. Dans le cadre de cette restructuration, la Société a réduit d'environ 4 % l'effectif de plusieurs de ses services, ce qui a donné lieu à des frais de restructuration (essentiellement, des indemnités de départ) de 2,1 millions de dollars.

Autres (charges) produits et charge (économie) d'impôt sur le résultat

	Trimestres clos les 30 avril		Exercices clos les 30 avril	
(en milliers de dollars canadiens)	2025	2024	2025	2024
Autres (charges) produits	(98) \$	122 \$	255 \$	557 \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	1 302	(781)	2 976	641
Charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du bénéfice avant impôt sur le résultat	43 %	150 %	40 %	26 %

Les autres charges et produits pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2025 se composaient principalement des produits d'intérêts sur les placements à court terme, d'une perte de change et des intérêts sur les obligations locatives.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2025, la charge d'impôt s'est établie à 1,3 million de dollars et à 3,0 millions de dollars, respectivement, comparativement à une économie d'impôt de 0,8 million de dollars et à une charge d'impôt de 0,7 million de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024. L'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat est principalement attribuable au bénéfice avant impôt plus élevé au cours des périodes considérées et à l'incidence de l'utilisation et de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés précédemment au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Bénéfice net

(en milliers de dollars canadiens, sauf le résultat par action)	Trimestres clos les 30 avril		Variation	Exercices clos les 30 avril		Variation
	2025	2024	%	2025	2024	%
Bénéfice net	1 710 \$	259 \$	560 %	4 459 \$	1 849 \$	141 %
BAIIA ajusté	4 305 \$	2 780 \$	55 %	13 373 \$	9 614 \$	39 %
Résultat de base par action	0,12 \$	0,02 \$	500 %	0,30 \$	0,13 \$	131 %
Résultat dilué par action	0,11 \$	0,02 \$	450 %	0,30 \$	0,13 \$	131 %

L'augmentation du bénéfice net, du BAIIA ajusté et du résultat par action au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 avril 2025 comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent s'explique par l'accroissement de la marge des logiciels-services. Pour le quatrième trimestre et l'exercice 2024 complet, le bénéfice net a subi l'incidence négative des frais de restructuration de 2,1 millions de dollars, lesquels ont été en partie contrebalancés par l'incidence d'environ 0,9 million de dollars de l'utilisation et de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés précédemment. Le bénéfice net, le BAIIA ajusté et le résultat par action du quatrième trimestre et de l'exercice 2025 complet ont profité des fluctuations favorables des cours de change de 0,4 million de dollars et de 0,5 million de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2024.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des principaux résultats des huit derniers trimestres clos au 30 avril 2025 :

(en milliers de dollars canadiens, sauf le résultat par action)	Exercice 2025				Exercice 2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits tirés des logiciels-services	18 375 \$	17 252 \$	16 130 \$	15 314 \$	14 191 \$	14 160 \$	12 072 \$	11 495 \$
Total des produits	46 555	45 181	42 442	42 276	43 955	43 823	41 489	41 975
Bénéfice net (perte nette)	1 710	1 193	758	798	259	759	(340)	1 171
Résultat global	9 858	(4 085)	410	935	(1 826)	4 770	(5 821)	3 318
BAIIA ajusté ⁷	4 305	3 535	2 942	2 591	2 780	2 640	1 021	3 173
Résultat de base par action	0,12 \$	0,08 \$	0,05 \$	0,05 \$	0,02 \$	0,05 \$	(0,02) \$	0,08 \$
Résultat dilué par action	0,11 \$	0,08 \$	0,05 \$	0,05 \$	0,02 \$	0,05 \$	(0,02) \$	0,08 \$

Les produits tirés des logiciels-services ont affiché une croissance soutenue au cours des huit derniers trimestres. La croissance du total des produits au cours de cette période a été modérée par les fluctuations des produits tirés des services professionnels, des produits tirés du matériel informatique ainsi que des produits tirés des services de maintenance et de soutien liés à d'anciennes licences.

Les variations des taux de change découlant de la couverture de produits influent sur le résultat global. Ces incidences sont décrites à la note 21 des états financiers consolidés.

⁷ Se reporter au rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté à la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 30 avril 2025, les actifs courants totalisaient 89,9 millions de dollars, contre 79,0 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2024. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme ont augmenté de 3,7 millions de dollars pour s'établir à 39,3 millions de dollars, contre 35,6 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2024. La hausse découle essentiellement des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et du produit en trésorerie reçu à l'exercice d'options d'achat d'actions attribuées au personnel. Ces entrées de trésorerie ont été en partie compensées par des rachats d'actions aux termes de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités et par des versements de dividendes.

Les passifs courants au 30 avril 2025 totalisaient 68,0 millions de dollars, par rapport à 57,1 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux produits différés et aux créditeurs et charges à payer.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont généré 13,9 millions de dollars en trésorerie au cours de l'exercice 2025, comparativement à 4,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2024.

Pour l'exercice 2025, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ont augmenté de 4,8 millions de dollars (pour s'établir à 9,9 millions de dollars) par rapport à l'exercice 2024. Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 4,0 millions de dollars pour l'exercice 2025 comparativement à des sorties de trésorerie de 0,3 million de dollars pour l'exercice 2024. Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des produits différés et des charges à payer, contrebalancée en partie par la hausse des travaux en cours et des créances.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 8,1 millions de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à 5,8 millions de dollars pour l'exercice 2024. Pour l'exercice 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont découlé avant tout du rachat et de l'annulation d'actions aux termes de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités et du versement de dividendes, ce qui a été contrebalancé en partie par le produit de l'émission d'actions ordinaires découlant de l'exercice d'options d'achat d'actions.

Activités d'investissement

Au cours de l'exercice 2025, les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 2,9 millions de dollars, comparativement à des sorties de trésorerie de 1,5 million de dollars pour l'exercice 2024. L'augmentation des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement au cours de l'exercice 2025 est principalement attribuable à la hausse des transferts à partir des placements à court terme, contrebalancée en partie par l'augmentation des frais de développement différés liés aux activités d'investissement.

La Société croit que les fonds disponibles au 30 avril 2025 conjugués aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation seront suffisants pour répondre à ses besoins de fonds de roulement, de R&D, de dépenses d'investissement et de dividendes ainsi que pour investir dans sa croissance à long terme.

Engagements et obligations contractuelles

La Société a conclu un nouveau contrat de location visant son siège social de Montréal, au Québec, contrat de location qui prendra fin le 30 avril 2036. Ce nouveau contrat de location remplacera le contrat de location actuel visant le siège social de Montréal, qui prendra fin le 30 novembre 2025. Au cours de l'exercice 2025, la Société a prorogé son contrat de location visant son bureau de Laval, au Québec, jusqu'au 30 juin 2027. La Société a également conclu un contrat de location visant son bureau situé au Danemark qui prendra fin le 31 décembre 2026. Ce sont là les principaux contrats de location de la Société.

Au 30 avril 2025, les principaux engagements se composaient de contrats de location simple et d'autres obligations. Le tableau qui suit résume les principales obligations contractuelles au 30 avril 2025.

Les obligations locatives s'entendent des paiements au titre de la location minimaux non actualisés visant des locaux pour bureaux et du matériel comptabilisés dans le bilan consolidé à titre d'obligations locatives selon l'IFRS 16.

	Total	Paiements exigibles par période			
		Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations contractuelles					
Obligations locatives	1 417 \$	627 \$	790 \$	– \$	– \$
Autres obligations	27 418	10 094	6 695	2 471	8 158
Créditeurs et charges à payer et autres passifs	22 400	22 367	33	–	–
Total des obligations contractuelles	51 235 \$	33 088 \$	7 518 \$	2 471 \$	8 158 \$

Les autres obligations comprennent les contrats de location simple dont la durée est de moins de 12 mois et les autres contrats de service.

Politique de dividende

La Société a pour politique de verser des dividendes trimestriels. La déclaration et le versement des dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, des conditions financières et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Au cours de l'exercice 2025, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,08 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,085 \$ pour chacun des deux trimestres suivants, pour un total de 4,9 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2024, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,075 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,08 \$ pour chacun des deux trimestres suivants, pour un total de 4,6 millions de dollars.

Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du régime d'achat d'actions à l'intention des principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêt de 0,5 million de dollars aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice 2025 (0,4 million de dollars pour l'exercice 2024). Au 30 avril 2025, l'encours des prêts se chiffrait à 35 000 \$ (0,1 million de dollars au 30 avril 2024).

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des poursuites, à des demandes en justice et à des éventualités. Les provisions sont comptabilisées à titre de passifs dans les cas où il existe des obligations actuelles et où il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront requises pour régler les obligations ainsi que lorsque ces passifs peuvent être estimés de façon fiable. Bien qu'il soit possible que des pertes découlent de situations à l'égard desquelles aucune provision n'a été constituée, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement final de ces questions aura une incidence significative sur sa situation financière.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 26 juin 2025, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,085 \$ par action devant être versé le 1^{er} août 2025 aux actionnaires inscrits le 11 juillet 2025.

Le 1^{er} mai 2025, la Société a annoncé l'établissement d'une nouvelle filiale en Inde dans le cadre d'une acquisition d'actifs qui comprenait l'embauche d'une équipe établie en Inde. L'acquisition de 2,7 millions de dollars, qui comprend des contrats conclus avec des clients et d'autres immobilisations incorporelles, a été réglée au moyen d'un montant en trésorerie de 2,0 millions de dollars et de la prise en charge de passifs (principalement liés aux obligations de prestation envers les clients) d'environ 0,7 million de dollars. La Société et l'entité, dont elle a acquis les actifs, ont un administrateur en commun, qui s'est retiré de toutes les discussions et réunions en lien avec cette transaction.

Arrangements hors bilan

La Société n'avait aucun arrangement hors bilan en date du 30 avril 2025, à l'exception des paiements variables liés aux contrats de location simple et aux contrats de location-financement dont la durée est de 12 mois ou moins (se reporter à la rubrique « **Engagements et obligations contractuelles** »).

Répercussions actuelles et prévues de la conjoncture économique

La conjoncture économique globale, jumelée à l'incertitude et à la volatilité des marchés, pourrait exercer un effet négatif sur la demande pour les produits et services de la Société, puisque l'industrie a la capacité de s'adapter rapidement en faisant preuve de prudence sur le plan des dépenses d'investissement. Ces incertitudes pourraient avoir des répercussions sur les produits de la Société.

À la lumière des PRA de 105,1 millions de dollars et des commandes de services professionnels de 48,9 millions de dollars au 30 avril 2025, la direction de la Société est d'avis que le total des produits tirés des services (y compris les produits tirés des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels), qui sont de l'ordre de 41,5 millions de dollars à 42,5 millions de dollars par trimestre, peut se maintenir à court terme.

D'un point de vue stratégique, la Société continue de concentrer ses efforts sur les occasions les plus prometteuses qu'offrent sa clientèle actuelle et les marchés verticaux où elle est présente. La Société offre aussi actuellement des abonnements à des logiciels-services, la vente et la mise en œuvre par modules et de meilleures modalités de paiement pour favoriser une croissance des produits. Nous avons observé un intérêt soutenu du marché pour les licences par abonnement à des logiciels-services.

La variation du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien continue d'avoir une incidence importante sur les produits d'exploitation et la rentabilité, puisque la Société réalise actuellement plus de 70 % de son chiffre d'affaires auprès de clients américains, alors que la majorité de ses coûts sont engagés en dollars canadiens.

Dans la mesure du possible, la Société continuera à adapter son modèle de gestion à la situation économique et à veiller à ce que les coûts correspondent aux produits qu'elle prévoit gagner.

Instruments financiers et gestion du risque

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances, les placements à court terme et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte.

Des dérivés sous forme de contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change lié aux fluctuations du dollar américain. La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains.

La stratégie de couverture de la Société fonctionne sur deux fronts. Premièrement, la Société conclut des contrats de change à terme afin de couvrir une partie des produits futurs hautement probables libellés en dollars américains, généralement sur un ou deux exercices, dans le but de stabiliser les produits et les marges face aux fluctuations du change à court terme. Deuxièmement, la Société conclut des contrats de change à terme pour neutraliser l'incidence des fluctuations du dollar américain sur la réévaluation de ses actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains, la Société a régulièrement recours à des stratégies de couverture selon lesquelles elle analyse ses actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains et conclut des contrats de change à terme pour équilibrer sa position. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés devrait être contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la comptabilisation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains et des créances connexes. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits sur la négociation spéculative.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances et les créditeurs et charges à payer. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes. La Société gère son risque de crédit sur les placements en ne transigeant qu'avec de grandes banques canadiennes et en n'investissant que dans des instruments dont la cote de solvabilité est jugée élevée par la direction. Compte tenu de ces cotes de solvabilité élevées, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties à ces investissements manquent à leurs obligations.

Aux 30 avril 2025 et 2024, aucun client ne représentait individuellement plus de 10 % du total des comptes clients et des travaux en cours. En règle générale, il n'y a aucune concentration particulière du risque de crédit au niveau des créances, en raison de la répartition des clients et des procédés de gestion des risques commerciaux. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de tous ses clients et elle établit une correction de valeur pour pertes de crédit attendues lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit.

Se reporter à la note 21, *Instruments financiers et gestion du risque*, afférente aux états financiers consolidés pour une analyse plus exhaustive des politiques de gestion des risques de la Société, y compris le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque des prix du marché.

Données sur les actions en circulation

Au 30 avril 2025, la Société avait 14 836 120 actions ordinaires en circulation. La Société a émis 168 170 actions à l'exercice d'options d'achat d'action au cours de l'exercice 2025 (461 813 pour l'exercice 2024). Au cours de l'exercice 2025, la Société a racheté et annulé 172 200 de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (204 500 actions ordinaires au cours de l'exercice 2024).

Principales méthodes comptables, jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les méthodes qui sont perçues comme les plus importantes dans l'établissement de sa situation financière et de ses résultats.

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs, ainsi que les montants comptabilisés des produits et des charges.

Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision porte uniquement sur cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision porte à la fois sur la période en cours et les périodes futures.

Se reporter aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2025 et aux notes y afférentes pour une analyse des méthodes comptables, des jugements comptables critiques et des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations qui sont essentiels à la compréhension des activités et des résultats d'exploitation.

Risques et incertitudes

La Société est exposée à des risques et à des incertitudes, notamment aux facteurs de risque énoncés ci-après :

- La Société a réalisé des pertes nettes par le passé et elle pourrait réaliser d'autres pertes ultérieurement.
- Des événements indépendants de la volonté de la Société, comme des catastrophes naturelles, des guerres ou des épidémies pourraient avoir une incidence négative sur les activités de la Société.
- La conjoncture économique et géopolitique peut avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société, y compris sur la croissance de ses produits et sa rentabilité, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le cours de ses actions.

- Si la Société est incapable d'attirer de nouveaux clients ou de vendre d'autres produits à ses clients existants ou de les fidéliser, la croissance de ses produits et sa rentabilité s'en ressentiront.
- La Société dépend de manière significative des produits récurrents. Si les produits récurrents diminuent ou si les contrats ne sont pas renouvelés, ses résultats d'exploitation futurs pourraient s'en ressentir.
- Les fluctuations des résultats trimestriels pourraient ne pas correspondre aux prévisions des investisseurs ou des analystes en valeurs mobilières, ce qui pourrait faire baisser le cours de l'action de la Société.
- Le long cycle de vente et de mise en œuvre pourrait avoir une incidence défavorable sur le montant, le calendrier et le caractère prévisible des produits de la Société.
- Les défauts, les retards ou les interruptions touchant la prestation des logiciels-services se répercuteront sur les résultats d'exploitation de la Société.
- Des atteintes à la sécurité pourraient retarder ou interrompre le service aux clients, ternir la réputation de la Société ou faire en sorte qu'elle engage une responsabilité importante et nuire à ses activités et à ses résultats financiers. La capacité de la Société de conserver sa clientèle et d'attirer de nouveaux clients pourrait être entravée par une atteinte, réelle ou perçue, à la sécurité des renseignements sur les clients.
- Malgré les mesures qu'elle prend pour en assurer la sécurité, les technologies de l'information et l'infrastructure de la Société pourraient être vulnérables aux cybermenaces, aux atteintes à la sécurité et à la vie privée par des pirates ou subir des atteintes par suite d'une erreur d'un employé, d'un méfait ou d'autres perturbations.
- La capacité de la Société de mettre au point de nouveaux produits et services afin de vendre ses solutions sur de nouveaux marchés ou d'accroître sa présence sur les marchés existants se répercutera sur la croissance de ses produits.
- Le marché sur lequel la Société est présente est très concurrentiel et, si elle ne réussit pas à tirer son épingle du jeu, la Société pourrait éprouver de la difficulté à recruter de nouveaux clients et à les conserver, ce qui pourrait réduire et freiner sa croissance.
- Si la Société n'arrive pas à garder en poste son personnel clé, ses activités pourraient s'en ressentir.
- Les acquisitions font partie de la stratégie de la Société, et si elle n'arrive pas à intégrer avec succès les entreprises ou les activités nouvellement acquises, cela pourrait nuire à ses résultats financiers.
- Le risque de défaut des logiciels pourrait nuire aux activités de la Société.
- Les droits de propriété intellectuelle de la Société pourraient être contestés, invalidés, contournés ou violés, ce qui pourrait entraîner un désavantage concurrentiel, une perte d'occasion ou de part de marché ou encore un litige éventuel coûteux visant à faire appliquer ou rétablir les droits de la Société.
- De tierces parties pourraient prétendre que les produits de la Société violent leurs droits de propriété, ce qui pourrait soumettre la Société à des litiges coûteux et chronophages.
- Rien ne garantit que les concepteurs de logiciels continueront de permettre à la Société d'utiliser les licences selon des modalités raisonnables sur le plan commercial. Cela pourrait retarder ou interrompre la fourniture des solutions de la Société.
- Les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et d'autres devises peuvent avoir un effet négatif considérable sur les marges que la Société peut réaliser à l'égard de ses produits et services et des répercussions directes sur les résultats d'exploitation.
- La Société compte sur le programme fédéral pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») et les crédits d'impôt provincial pour le développement des affaires électroniques pour soutenir ses activités continues en matière d'innovation et de développement technologique et autres. Des changements dans les politiques gouvernementales, les priorités de financement ou les pratiques administratives pourraient réduire considérablement ou éliminer ces incitatifs de manière significative dans les périodes à venir.
- La Société pourrait devoir mobiliser des fonds supplémentaires pour mettre en œuvre sa stratégie de croissance ou poursuivre ses activités, et elle pourrait être incapable de mobiliser des capitaux au moment voulu ou à des conditions acceptables.

Ces risques sont décrits plus en détail à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Ils assument cette responsabilité avec l'aide du comité de direction de la Société, qui se compose de membres de la haute direction. Selon une évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, le chef de la direction et le chef de la direction financière en sont venus à la conclusion que ces contrôles et procédures étaient efficaces au 30 avril 2025.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés de la Société ont été établis conformément aux IFRS.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au 30 avril 2025 a été faite sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Par suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, était conçu adéquatement et était efficace. Les évaluations ont été effectuées conformément au cadre et aux critères que le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission a énoncés dans sa publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, modèle de contrôle reconnu, et conformément aux exigences du Règlement 52-109.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2025, la direction n'a pris connaissance d'aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Renseignements supplémentaires

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable

	Exercice 2025				Exercice 2024			
(en milliers de dollars canadiens)	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Bénéfice net pour la période	1 710 \$	1 193 \$	758 \$	798 \$	259 \$	759 \$	(340) \$	1 171 \$
Ajustements pour :								
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	349	376	377	371	361	355	377	384
Amortissement des frais de développement différés	184	190	198	197	147	147	147	142
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	320	322	328	334	347	356	394	396
Charges d'intérêts	15	18	24	25	27	45	53	38
Produits d'intérêts	(111)	(150)	(163)	(217)	(233)	(260)	(253)	(269)
Impôt sur le résultat	1 302	811	427	436	(781)	644	(81)	859
BAIIA	3 769	2 760	1 949	1 944	127	2 046	297	2 721
Ajustements pour :								
Rémunération à base d'actions	536	775	993	647	531	594	724	452
Frais de restructuration	–	–	–	–	2 122	–	–	–
BAIIA ajusté	4 305 \$	3 535 \$	2 942 \$	2 591 \$	2 780 \$	2 640 \$	1 021 \$	3 173 \$

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Tecsys Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Tecsys Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 30 avril 2025 et au 30 avril 2024;
 - les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
 - les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
 - les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
 - ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;
- (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 avril 2025 et au 30 avril 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 avril 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport de l'auditeur.

Comptabilisation des produits – Détermination des obligations de prestation distinctes et des prix de vente spécifiques

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 2 e) i) et 3 a) des états financiers. L'entité conclut des accords groupés avec des clients qui peuvent comprendre des services professionnels, des services de maintenance et de soutien, du matériel informatique et des logiciels-services (SaaS). L'entité doit avoir recours à son jugement pour identifier les diverses obligations de prestation distinctes et répartir les prix de transaction contractuels entre chaque obligation de prestation distincte selon les prix de vente spécifiques.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que la détermination des obligations de prestation distinctes et de la répartition des prix de transaction contractuels selon les prix de vente spécifiques constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires à l'évaluation des jugements importants de l'entité pour déterminer si les services professionnels, les services de maintenance et de soutien, le matériel informatique et les logiciels-services constituent des éléments distincts et quels étaient les prix de vente spécifiques. Un effort important de la part de l'auditeur et la participation de professionnels plus expérimentés ont été nécessaires pour traiter cette question.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Pour les contrats sélectionnés conclus avec des clients au cours de l'exercice, les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

- Nous avons évalué la détermination par l'entité de chaque obligation de prestation distincte dans chaque accord groupé en examinant les documents contractuels sources;
- Nous avons évalué la méthodologie utilisée pour déterminer le prix de vente spécifique de certains éléments des services groupés en la comparant aux tendances de prix historiques de contrats conclus avec des clients comparables.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2025 », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2025 », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, après la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit réalisés aux fins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Aaron Fima.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

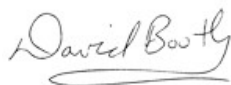
Le 26 juin 2025

Tecsys Inc.**États consolidés de la situation financière**

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 avril 2025	30 avril 2024
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		27 580 \$	18 856 \$
Placements à court terme	4	11 712	16 713
Créances	21	23 943	22 090
Travaux en cours		7 436	4 248
Autres créances	20, 21	274	134
Crédits d'impôt	5	6 390	6 422
Stocks	6	1 870	1 359
Charges payées d'avance et autres	9	10 699	9 143
Total des actifs courants		89 904	78 965
Actifs non courants			
Autres actifs et créances à long terme	21	1 457	421
Crédits d'impôt	5	6 120	4 737
Immobilisations corporelles	7	1 164	1 372
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	836	1 251
Coûts d'acquisition de contrats	9	5 017	4 478
Frais de développement différés	10	3 838	2 683
Autres immobilisations incorporelles	10	6 726	7 703
Goodwill	10	17 827	17 363
Actifs d'impôt différé	16	7 521	9 073
Total des actifs non courants		50 506	49 081
Total des actifs		140 410 \$	128 046 \$
Passifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	12	22 367 \$	20 030 \$
Produits différés		45 025	36 211
Obligations locatives	11	590	812
Total des passifs courants		67 982	57 053
Passifs non courants			
Autres charges à payer à long terme	21	33	496
Passifs d'impôt différé	16	405	826
Obligations locatives	11	728	1 302
Total des passifs non courants		1 166	2 624
Total des passifs		69 148 \$	59 677 \$
Autres engagements	19		
Capitaux propres			
Capital social	13	57 573 \$	52 256 \$
Surplus d'apport		4 755	9 417
Résultats non distribués		7 700	8 121
Cumul des autres éléments du résultat global	21	1 234	(1 425)
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		71 262	68 369
Total des passifs et des capitaux propres		140 410 \$	128 046 \$

Approuvé par le conseil d'administration



, Administrateur



, Administratrice

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tecsys Inc.**États consolidés du résultat net et du résultat global**

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Exercices clos les 30 avril	Note	2025	2024
Produits			
Logiciels-services		67 071 \$	51 918 \$
Maintenance et soutien		32 470	33 957
Services professionnels		57 665	55 188
Licences		1 811	1 386
Matériel		17 437	28 793
Total des produits		176 454	171 242
Coût des ventes	15	91 161	92 853
Marge brute		85 293	78 389
Charges d'exploitation			
Frais de vente et de commercialisation		36 152	32 976
Frais généraux et charges administratives		12 646	11 844
Frais de recherche et de développement, après les crédits d'impôt	5	29 315	29 514
Frais de restructuration	24	—	2 122
Total des charges d'exploitation		78 113	76 456
Bénéfice d'exploitation		7 180	1 933
Autres produits	18	255	557
Bénéfice avant impôt sur le résultat		7 435	2 490
Charge d'impôt sur le résultat	16	2 976	641
Bénéfice net		4 459 \$	1 849 \$
Autres éléments du résultat global			
Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits	21	1 941	(1 086)
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger	21	718	(322)
Résultat global		7 118 \$	441 \$
Résultat de base et dilué par action ordinaire	13	0,30 \$	0,13 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tecsys Inc.**Tableaux consolidés des flux de trésorerie**

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 avril 2025	30 avril 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net		4 459 \$	1 849 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	7, 8	1 473	1 477
Amortissement des frais de développement différés	10	769	583
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	10	1 304	1 493
(Produits) charges d'intérêts et perte de change	18	(255)	(557)
Écarts de change latents et autre		(605)	(569)
Crédits d'impôt non remboursables	5	(2 530)	(1 961)
Rémunération à base d'actions	13	2 951	2 301
Impôt sur le résultat		2 346	519
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		9 912	5 135
Créances		(1 728)	764
Travaux en cours		(3 152)	(2 518)
Autres actifs et créances		(278)	1
Crédits d'impôt		16	113
Stocks		(507)	(327)
Charges payées d'avance		(993)	(646)
Coûts d'acquisition de contrats	9	(1 090)	(1 045)
Créditeurs et charges à payer		2 962	(2 455)
Produits différés		8 766	5 833
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		3 996	(280)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		13 908	4 855
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Paiement d'obligations locatives	11	(816)	(786)
Paiement de dividendes	13	(4 880)	(4 560)
Intérêts payés	18	(82)	(163)
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options d'achat d'actions	13	4 638	6 964
Actions rachetées et annulées	13	(6 934)	(7 215)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement		(8 074)	(5 760)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Intérêts reçus	18	72	97
Transferts à partir des placements à court terme	4	5 570	40
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	(828)	(599)
Frais de développement différés	10	(1 924)	(1 012)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		2 890	(1 474)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période		8 724	(2 379)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		18 856	21 235
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		27 580 \$	18 856 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tecsys Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Note	Capital social		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
		Nombre	Montant				
Solde au 1^{er} mai 2024		14 840 150	52 256 \$	9 417 \$	(1 425) \$	8 121 \$	68 369 \$
Bénéfice net		–	–	–	–	4 459	4 459
Autres éléments du résultat global							
Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits	21	–	–	–	1 941	–	1 941
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger	21	–	–	–	718	–	718
Résultat global total		–	–	–	2 659	4 459	7 118
Actions rachetées et annulées	13	(172 200)	(618)	(6 316)	–	–	(6 934)
Rémunération à base d'actions	13	–	–	2 951	–	–	2 951
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	13	–	–	–	–	(4 880)	(4 880)
Options d'achat d'actions exercées	13	168 170	5 935	(1 297)	–	–	4 638
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		(4 030)	5 317 \$	(4 662) \$	– \$	(4 880) \$	(4 225) \$
Solde au 30 avril 2025		14 836 120	57 573 \$	4 755 \$	1 234 \$	7 700 \$	71 262 \$
Solde au 1^{er} mai 2023		14 582 837	44 338 \$	15 285 \$	(17) \$	10 832 \$	70 438 \$
Bénéfice net		–	–	–	–	1 849	1 849
Autres éléments du résultat global							
Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits	21	–	–	–	(1 086)	–	(1 086)
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger	21	–	–	–	(322)	–	(322)
Résultat global total		–	–	–	(1 408)	1 849	441
Actions rachetées et annulées	13	(204 500)	(684)	(6 531)	–	–	(7 215)
Rémunération à base d'actions	13	–	–	2 301	–	–	2 301
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	13	–	–	–	–	(4 560)	(4 560)
Options d'achat d'actions exercées	13	461 813	8 602	(1 638)	–	–	6 964
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		257 313	7 918 \$	(5 868) \$	– \$	(4 560) \$	(2 510) \$
Solde au 30 avril 2024		14 840 150	52 256 \$	9 417 \$	(1 425) \$	8 121 \$	68 369 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

Tecsys Inc. (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en 1983. La Société met au point, commercialise et vend des logiciels de gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de l'entreprise aux fins de la logistique de la distribution, de l'entreposage, du transport, du point d'utilisation et de la gestion des commandes. La Société vend principalement ses logiciels par l'entremise d'abonnements, sous forme de logiciels-services (SaaS). La Société offre également des services connexes de consultation, de formation et de soutien. Le siège social est situé au 1, Place Alexis Nihon, Montréal, Canada. La Société réalise la quasi-totalité de ses produits auprès de clients situés aux États-Unis, au Canada et en Europe. La clientèle de la Société compte principalement des systèmes de soins de santé, des pièces d'entretien, des tiers fournisseurs de services, des commerces de détail et des distributeurs de gros généralistes à grand volume. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues. La Société est cotée en Bourse, et ses actions sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole TCS.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 avril 2025 a été approuvée par le conseil d'administration en date du 26 juin 2025.

b) Méthode de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

i) Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les filiales entièrement détenues par la Société ainsi que leur territoire de constitution sont présentées ci-après :

Filiale	Territoire de constitution
Tecsys U.S. Inc.	Ohio
Tecsys Europe Limited	Angleterre
Gestion Logi D Inc.	Canada
Logi D Inc.	Canada
Logi D Corp.	Delaware
Tecsys Denmark Holding ApS	Danemark
Tecsys A/S	Danemark

ii) Transactions éliminées au moment de la consolidation

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que les profits et pertes qui découlent de transactions intragroupes, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

2. Base d'établissement (suite)**c) Base d'évaluation**

Les états financiers consolidés ont été établis selon une base de continuité d'exploitation en fonction du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments ci-dessous figurant aux états consolidés de la situation financière :

- les instruments financiers dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur;
- les accords au titre de la rémunération à base d'actions, lesquels sont évalués selon l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- les obligations locatives, lesquelles sont évaluées à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location selon l'IFRS 16, *Contrats de location*.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société, et les montants sont arrondis au millier de dollars près, à moins d'indication contraire.

e) Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision porte uniquement sur cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision porte à la fois sur la période en cours et les périodes futures.

Les jugements comptables critiques, sauf ceux utilisés aux fins des estimations, que la direction a formulés dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir la plus grande incidence sur les valeurs comptables sont décrits ci-après.

Dépréciation d'actifs

La Société évalue s'il existe des indications de dépréciation des actifs non financiers à chaque date de clôture. De plus, la Société doit établir la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »), définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. La direction fait preuve de jugement pour l'évaluation et l'identification de chaque UGT.

2. Base d'établissement (suite)**e) Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)**

Des informations concernant les aspects nécessitant le recours à un jugement, à des hypothèses et à des estimations de la part de la direction ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations qui, de l'avis de la Société, sont susceptibles d'avoir l'effet le plus important sur les montants présentés sont fournies ci-après :

i) Comptabilisation des produits – Détermination des obligations de prestation distinctes et des prix de vente spécifiques

La comptabilisation des produits, en particulier dans le cas des accords groupés qui peuvent comprendre des licences, des services professionnels, des services de maintenance et des services d'abonnement, nécessite de porter un jugement sur la détermination des obligations de prestation et la répartition des produits à chaque obligation de prestation selon le prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation. Comme la durée de certaines obligations de prestation est supérieure à un an, la détermination et la répartition de la contrepartie reçue au titre de chaque obligation de prestation distincte se répercutent sur le montant et le moment de la comptabilisation des produits.

ii) Impôt sur le résultat

Pour déterminer la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé, la direction évalue s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend ultimement de la réalisation d'un bénéfice imposable futur et des stratégies de planification fiscale disponibles.

Les actifs et les passifs d'impôt différé comportent des estimations à propos de la nature et du moment des différences permanentes et temporelles futures, ainsi que des futurs taux d'imposition s'appliquant à ces différences. Les modifications des lois fiscales et des taux d'imposition, de même que les changements se rapportant au moment prévu des renversements, pourraient avoir une profonde incidence sur les montants inscrits des actifs et des passifs d'impôt différé. La direction suit attentivement les modifications actuelles et éventuelles des lois fiscales et fonde ses estimations sur les meilleurs renseignements à sa disposition chaque date de clôture.

iii) Dépréciation d'actifs

Les évaluations de la dépréciation sont fondées sur des estimations internes de la valeur recouvrable d'une UGT. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. L'établissement de cette valeur nécessite d'importantes estimations concernant différents aspects, dont les flux de trésorerie projetés à partir des données passées, les résultats opérationnels réels et les prévisions futures, le calcul des taux d'actualisation, ainsi que l'identification de sociétés comparables utilisées pour établir des multiples de marché pour la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de vente. La Société établit une documentation et justifie toutes les hypothèses posées pour déterminer les estimations ci-dessus et elle met à jour ces hypothèses en fonction des meilleurs renseignements à sa disposition lorsqu'une évaluation de dépréciation requiert l'établissement du montant recouvrable d'une UGT.

3. Méthodes comptables significatives

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées ci-dessous, lesquelles ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

a) Comptabilisation des produits

Les produits de la Société s'entendent des commissions tirées des logiciels-services (SaaS), des abonnements à des services infonuagiques, des licences d'utilisation de logiciels exclusifs, des logiciels de tiers, des services de soutien aux clients, des frais pour les services de mise en œuvre comme la formation, l'installation et la consultation de même que des commissions tirées de la vente de matériel. Les licences d'utilisation de logiciels vendues par la Société sont habituellement des licences à perpétuité et les ententes portent généralement sur plusieurs services.

Les produits générés par la Société comprennent ce qui suit :

i) Logiciels-services

La Société génère des produits au moyen de ses logiciels exclusifs vendus dans le cadre du modèle de logiciel-service. Aux termes des accords de logiciel-service, nos clients ont le droit d'accéder à notre environnement infonuagique que nous fournissons et gérons, ainsi que le droit d'obtenir du soutien et d'utiliser le logiciel. Par contre, le client n'a pas le droit de s'approprier le logiciel. Les produits tirés des logiciels-services sont comptabilisés sur la durée des contrats connexes, à compter de la date à laquelle il existe un contrat signé et où le client a le droit d'utiliser la plateforme et d'y accéder. Certains contrats de logiciel-service comportent des frais variables qui sont comptabilisés selon les volumes de transactions.

ii) Maintenance et soutien

Les services de maintenance et de soutien fournis aux clients au titre d'anciennes licences d'utilisation de logiciel perpétuelles sont comptabilisés proportionnellement sur la durée des services de maintenance et de soutien. La Société fournit également des services d'hébergement à ses clients, qui sont comptabilisés sur la durée des contrats connexes. Les produits tirés des services de maintenance du matériel informatique qui sont fournis par une tierce partie sont comptabilisés au moment de la livraison du matériel lorsque le coût estimé de la prestation du soutien dans le cadre de l'entente est jugé négligeable.

Les produits tirés des services de soutien visant des logiciels de tiers et les coûts connexes sont habituellement comptabilisés à la livraison des produits de tiers. Les frais de soutien de tiers sont généralement compris dans les redevances initiales d'utilisation et couvrent une période d'au plus un an et le coût estimatif de prestation du soutien au cours de l'accord est considéré comme négligeable. Par ailleurs, les mises à jour en nombre indéterminé faisant partie d'accords de soutien de logiciels de tiers ont été, et il est prévu qu'elles demeureront, minimes et peu fréquentes.

iii) Services professionnels

La Société fournit des services de consultation et de formation à ses clients. Les produits tirés de la prestation de ces services sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les frais de déplacement remboursables liés à la prestation de services aux clients sont compris dans les produits tirés des services professionnels. La Société comptabilise les frais de déplacement remboursables dans les produits tirés des services professionnels et comptabilise les coûts s'y rapportant dans les coûts des ventes dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

iv) Licences

La Société comptabilise les produits tirés des licences d'utilisation perpétuelles à un moment précis lorsque le produit a été livré et que la propriété et le risque de perte ont été transférés au client et que la Société n'est plus impliquée dans la gestion continue du produit vendu ou n'a plus le contrôle effectif de celui-ci.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**a) Comptabilisation des produits (suite)****v) Matériel**

La Société comptabilise les produits tirés du matériel informatique conformément aux modalités d'expédition ou lorsqu'elle a rempli ses obligations contractuelles.

vi) Accords groupés

Certaines ventes de la Société sont effectuées dans le cadre d'accords groupés visant des produits (logiciels, matériel, ou les deux), des services de soutien et différents autres services professionnels. La Société évalue chaque prestation d'un accord pour déterminer si elle représente une obligation de prestation distincte. Les produits sont inscrits pour chaque obligation de prestation lorsque les critères pertinents de comptabilisation des produits, décrits précédemment, ont été satisfaits. En ce qui concerne les accords groupés, la Société comptabilise chaque produit ou service séparément lorsque le produit ou le service promis peut exister de façon distincte et qu'il existe de façon distincte dans le contexte du contrat.

Le prix de la transaction est réparti entre chaque obligation de prestation en proportion des prix de vente spécifiques. L'approche résiduelle est utilisée si le prix de vente spécifique d'un ou de plusieurs biens ou services est très variable ou incertain, et que des prix de vente spécifiques observables existent pour les autres produits ou services promis dans le contrat.

vii) Coûts d'acquisition des contrats

La Société comptabilise un actif au titre des coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat avec un client si elle s'attend à les recouvrer. Il a été déterminé que certains programmes d'encouragement liés aux ventes (commissions) répondent aux dispositions pour être inscrits à l'actif. Les coûts d'acquisition d'un contrat inscrits à l'actif sont amortis conformément au rythme de transfert au client des biens et services auxquels les actifs sont liés. De manière générale, les coûts d'acquisition d'un contrat sont amortis sur des périodes allant de trois à cinq ans.

viii) Travaux en cours et produits différés

La Société comptabilise les produits qui excèdent la facturation dans les travaux en cours. La Société a des produits différés correspondant aux montants facturés conformément à des contrats conclus avec des clients pour lesquels les services liés à ces produits n'ont pas encore été rendus. Les produits tirés de ces services sont comptabilisés une fois que l'obligation de prestation a été remplie.

b) Instruments financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société comptabilise les actifs financiers et les passifs financiers à la date de la transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ensuite comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprendra donc les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la naissance de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme étant ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**b) Instruments financiers (suite)**

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie découlant de l'actif expirent ou lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels découlant de l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont classés dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessous selon le but dans lequel les actifs financiers ont été acquis.

i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf dans le cas des créances à court terme pour lesquelles les produits d'intérêts seraient négligeables, déduction faite de toute perte de valeur, si :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements du principal et des intérêts.

À l'heure actuelle, la Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses placements à court terme, ses créances et ses autres créances (à l'exception de la juste valeur des dérivés) en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur

Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les variations de celle-ci sont comptabilisées dans le résultat net. La Société évalue les instruments financiers dérivés à la juste valeur.

iii) Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement les créditeurs et charges à payer (à l'exclusion des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture efficaces et des instruments financiers dérivés non désignés comme couverture) dans les passifs financiers évalués au coût amorti.

iv) Instruments financiers dérivés non désignés comme couverture évalués à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés non désignés comme couverture, y compris les contrats de change à terme, sont inscrits à l'actif ou au passif et ils sont initialement évalués à leur juste valeur. Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés. La Société peut détenir des instruments financiers dérivés pour compenser les risques liés aux fluctuations des autres devises en regard du dollar canadien. Tous les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés dans une relation de couverture sont classés en tant qu'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction des cours à terme, compte tenu du cours de marché, du taux d'intérêt et de la volatilité, et elle prend en considération le risque de crédit lié à l'instrument financier.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**b) Instruments financiers (suite)****iv) Instruments financiers dérivés non désignés comme couverture évalués à la juste valeur (suite)**

La juste valeur des contrats de change à terme en cours est comptabilisée au poste « Autres créances », au poste « Autres créances à long terme », au poste « Crédeurs et charges à payer » ou au poste « Autres charges à payer à long terme », selon le cas. Toute variation subséquente de la juste valeur des contrats de change à terme en cours non désignés comme couverture est comptabilisée par le biais du résultat net dans les autres produits pour la période au cours de laquelle elle survient.

Les profits et les pertes de change découlant de ces contrats sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont générés et portés en diminution des profits ou des pertes de change comptabilisés à la réévaluation de l'actif monétaire net libellé en devises. Les flux de trésorerie provenant des règlements de contrats de change sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au même titre que les flux de trésorerie correspondants provenant des actifs monétaires couverts économiquement.

v) Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture évalués à la juste valeur

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux fluctuations du taux de change sur les produits futurs hautement probables libellés en devises.

La Société documente de façon formelle toutes les relations entre les éléments de couverture et les éléments couverts, de même que les objectifs et stratégies en matière de gestion des risques qui l'ont conduite à conclure diverses opérations de couverture. Ce procédé consiste notamment à rattacher tous les instruments de couverture dérivés aux transactions prévues. L'efficacité de la couverture est évaluée en fonction du degré auquel les flux de trésorerie provenant des contrats sur dérivés sont censés compenser les flux de trésorerie provenant de la transaction sous-jacente couverte.

Lorsqu'un dérivé est désigné en tant qu'instrument de couverture des flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global sont classés au bénéfice lorsque l'opération de couverture sous-jacente, telle que déterminée lors de la signature du contrat, a une incidence sur le résultat net. La partie non efficace d'une relation de couverture est immédiatement comptabilisée dans le bénéfice. Cette inefficacité est essentiellement attribuable aux écarts des taux d'actualisation entre l'instrument dérivé réel et le dérivé hypothétique hautement efficace.

Lorsque les contrats sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont résiliés, échus ou vendus ou s'ils ne répondent plus aux critères de la comptabilité de couverture, la Société cesse donc de façon prospective d'appliquer la comptabilité de couverture. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global avant que les contrats cessent de répondre aux critères de la comptabilité de couverture demeurent dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie futurs couverts se produisent, s'ils sont toujours susceptibles de se produire.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**b) Instruments financiers (suite)****v) Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture évalués à la juste valeur (suite)**

Toutefois, si le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est une perte et si la Société s'attend à ce que la totalité ou une partie de cette perte ne puisse être recouvrée au cours de périodes ultérieures, la Société doit alors reclasser immédiatement dans le bénéfice le montant qu'elle s'attend à ne pas recouvrer. De plus, si les flux de trésorerie futurs couverts ne sont plus susceptibles de se produire, le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global doit alors être immédiatement reclassé dans le bénéfice. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont inscrits au bénéfice de la période au cours de laquelle la transaction de couverture est finalisée. Les profits ou les pertes survenant après que les contrats sur dérivés cessent de répondre aux critères de la comptabilité de couverture sont inscrits au bénéfice de la période au cours de laquelle ils surviennent.

vi) Juste valeur des instruments financiers

La Société doit classer les évaluations de la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie à trois niveaux, selon le type de données utilisées pour faire ces évaluations. Ces niveaux sont les suivants : le niveau 1, qui comprend les évaluations faisant appel à des données observables, comme les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2, qui comprend les évaluations faisant appel à des données autres que des prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement, et le niveau 3, qui comprend les évaluations faisant appel à des données non observables pour lesquelles aucune ou peu de données du marché existent, ce qui oblige l'entité à faire ses propres hypothèses.

vii) Dépréciation d'actifs financiers

La Société se sert du modèle simplifié fondé sur les « pertes de crédit attendues » pour ses créances clients, comme le permet l'IFRS 9. Le modèle simplifié de l'IFRS 9 permet l'utilisation d'une provision à l'égard de la perte attendue pour la durée de vie à l'égard de toutes les créances clients. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie représentent les pertes de crédit attendues pouvant résulter de tous les cas de défaillance probables dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue. La Société détermine une correction de valeur pour pertes sur une base individuelle et collective, en tenant compte des événements passés, de son expérience passée en matière de recouvrement des paiements, ainsi que des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique encore à venir. Les évaluations sur une base collective sont effectuées en regroupant les créances clients dont les caractéristiques sont similaires.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement la trésorerie non soumise à des restrictions et les placements à court terme ayant une échéance initiale de un mois ou moins.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**d) Placements à court terme**

Les placements à court terme comprennent les certificats de placement garanti à intérêt simple détenus auprès de banques de l'annexe 1. Les placements sont évalués au coût amorti. La valeur comptable des placements se rapproche de la juste valeur de marché en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

e) Stocks

Les stocks sont présentés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût des stocks comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition de fournitures, de même que les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts de vente.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition d'un actif donné. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Les composantes des immobilisations corporelles sont décomptabilisées à leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et il est comptabilisé par le biais du résultat net sur la base du montant net.

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

La Société calcule l'amortissement des immobilisations corporelles à compter de leur mise en service. L'amortissement est comptabilisé par le biais du résultat net selon le mode linéaire, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les périodes suivantes sont utilisées pour le calcul de l'amortissement.

	Période
Matériel informatique	De 2 à 5 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	Selon la plus courte de la durée du contrat de location et de la vie économique

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque clôture de période et ajustés prospectivement au besoin.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

g) Immobilisations incorporelles

i) Goodwill

Le goodwill découlant de l'acquisition d'une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date d'acquisition de l'entreprise diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

ii) Frais de recherche et de développement

Les frais liés aux activités de recherche sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les frais de développement de nouveaux logiciels destinés à la vente, déduction faite de l'aide publique, sont inscrits à l'actif au poste « Frais de développement différés » s'ils peuvent être évalués de façon fiable, si le produit est techniquement et commercialement faisable, si la réalisation des avantages économiques futurs est probable, si la Société a l'intention d'achever le développement du produit, de l'utiliser ou de le vendre, et si elle possède suffisamment de ressources pour le faire. Sinon, les frais de développement sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les dépenses inscrites à l'actif comprennent le coût des matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe et les frais généraux directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue.

À compter du moment où le produit est lancé et peut être vendu à grande échelle, les frais de développement différés sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de cinq ans du produit.

Après la comptabilisation initiale, les frais de développement différés sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

iii) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la technologie des logiciels et les actifs liés aux clients et elles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée et font donc l'objet d'amortissement.

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, ou sur tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle. La Société établit l'amortissement selon le mode linéaire et les périodes qui suivent :

	Période
Technologie	De 5 à 10 ans
Actifs liés aux clients	De 5 à 15 ans
Logiciels	5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque clôture de période et ajustés prospectivement au besoin.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**h) Dépréciation des actifs non financiers**

La Société examine la valeur comptable de ses actifs non financiers, lesquels comprennent les immobilisations corporelles, la technologie, les actifs liés aux clients, les logiciels et les frais de développement différés à chaque date de clôture pour déterminer si des changements ou des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Dans le cas du goodwill, la valeur recouvrable est estimée le 30 avril de chaque année, ou plus fréquemment s'il existe des indications de dépréciation.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auxquels le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs de support de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif de support a subi une perte de valeur, la valeur recouvrable est déterminée pour l'UGT ou au groupe d'UGT à laquelle l'actif de support appartient.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins d'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour évaluer sa juste valeur diminuée des coûts de vente, la Société estime la juste valeur d'un actif sur un marché actif, diminuée des coûts directement attribuables à la vente de l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif non financier excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées par le biais du résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs non financiers, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**i) Aide publique**

L'aide publique se compose de crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») et de crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques. Les crédits de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques sont comptabilisés à titre de réduction des dépenses connexes et inscrits lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société s'est conformée aux conditions du programme gouvernemental approuvé.

La partie remboursable et la partie non remboursable des crédits d'impôt sont inscrites pendant la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées, à condition que la Société ait l'assurance raisonnable que les crédits seront reçus et que la Société se conformera aux conditions d'attribution.

Les crédits d'impôt de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques demandés au titre de l'exercice à l'étude et d'exercices antérieurs peuvent faire l'objet d'un examen gouvernemental, duquel pourraient résulter des ajustements par le biais du résultat net.

j) Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation locative, ajusté des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus tous les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou à la remise en état de l'actif sous-jacent ou à la restauration du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon le mode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée du contrat de location comprend les périodes couvertes par les options de prolongation si la Société a la certitude raisonnable de les exercer.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, selon le taux d'emprunt marginal du preneur. Les paiements de loyers utilisés pour les calculs comprennent principalement les paiements fixes, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location. L'obligation locative est par la suite évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, s'il y a un changement dans l'estimation des sommes que la Société s'attend à devoir payer au bailleur au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou si la Société révisé son appréciation à savoir si elle exercera ou non une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

Lorsqu'une obligation locative est réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation. Si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a déjà été ramenée à zéro, le reste du montant de la réévaluation est comptabilisé en résultat net.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**j) Contrats de location (suite)**

La Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification lui permettant de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et de ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

k) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés par le biais du résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales inutilisées ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque période et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

l) Accords de paiement fondé sur des actions

La Société évalue les options d'achat d'actions attribuées au personnel et aux dirigeants dont les droits connexes sont acquis selon des tranches précises pendant la période de service en fonction de la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée assortie d'une période d'acquisition de droits distincte. Compte tenu de l'estimation des instruments de capitaux propres dont les droits seront éventuellement acquis faite par la Société, une charge de rémunération est comptabilisée pour la période d'acquisition des droits applicable à une tranche, de même qu'une augmentation correspondante pour le surplus d'apport. La note 13 fournit des précisions sur l'établissement de la juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres.

3. Méthodes comptables significatives (suite)**l) Accords de paiement fondé sur des actions (suite)**

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits devraient être acquis. L'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est comptabilisée dans le résultat net de sorte que la charge cumulative reflète l'estimation révisée, et un ajustement correspondant est apporté au surplus d'apport. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le capital social est crédité de la somme de la contrepartie payée et de la tranche connexe préalablement comptabilisée dans le surplus d'apport.

m) Résultat par action

Le résultat de base par action est établi selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période et de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de la même période. Selon cette méthode, l'effet dilutif des options en cours doit être déterminé comme si toutes les options dilutives avaient été exercées à l'ouverture de la période visée ou à la date d'émission, si celle-ci est postérieure, et que les fonds ainsi obtenus avaient été affectés à l'achat d'actions ordinaires de la Société au coût moyen de ces actions durant la période.

n) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui se livre à des activités ordinaires dont il peut tirer des produits et pour lesquelles il peut engager des charges (y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société). Tous les résultats opérationnels du secteur opérationnel sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel (le « PDO ») de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et de l'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les résultats sectoriels présentés au PDO comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués selon une méthode raisonnable. Les éléments non attribués comprennent principalement les actifs de support (principalement le siège social de la Société), les charges du siège social et les actifs et passifs d'impôt.

o) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère qui ne sont pas couvertes sont converties dans la monnaie fonctionnelle propre aux filiales de la Société selon les cours de change moyens pour la période. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle d'une filiale sont convertis selon les cours de change en vigueur à la date de clôture et les profits ou pertes de change sont inclus aux états consolidés du résultat net et du résultat global. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis selon les cours historiques. Les produits qui sont couverts sont convertis au taux de change stipulé dans l'instrument dérivé sous-jacent qui sert de couverture à la transaction.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

o) Transactions en monnaie étrangère (suite)

Conversion des devises

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges qui ne sont pas couverts sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts attribuables aux fluctuations des cours de change sont comptabilisés au compte des écarts de conversion cumulés dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la sortie d'un établissement à l'étranger dont le contrôle est perdu, le montant des écarts de conversion cumulés comptabilisé dans les autres éléments du résultat global propres à cet établissement à l'étranger est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net et du résultat global à titre de profit ou de perte sur la sortie.

En ce qui a trait aux établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont reconvertis au taux de change historique en vigueur à la date des transactions. Les produits et les charges qui ne sont pas couverts sont convertis aux cours de change moyens pour la période. Les écarts découlant des fluctuations des cours de change sont compris dans l'état du résultat net et du résultat global.

Les profits et les pertes de change attribuables à un élément monétaire à recevoir d'un établissement à l'étranger ou à payer à celui-ci et le règlement de cet élément qui n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible sont comptabilisés au compte des écarts de conversion cumulés dans les autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres aux états du résultat net et du résultat global lors de la sortie de l'investissement net.

p) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par la Société

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18 afin d'améliorer la présentation des informations sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles de nombreuses exigences de l'IAS 1. La norme énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Elle établit une structure définie pour l'état du résultat net qui comprend les catégories et les sous-totaux dont la présentation est exigée. La norme établit aussi des obligations d'information spécifiques pour les mesures de la performance définies par la direction et un rapprochement entre ces mesures et le sous-total le plus semblable précisé dans les IFRS, qui doivent être présentés dans une seule et même note. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

Cette modification n'a pas été adoptée pour le moment par la Société et celle-ci évalue actuellement son incidence potentielle.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. Placements à court terme

	Période de douze mois close le 30 avril 2025	Période de douze mois close le 30 avril 2024
Solde à l'ouverture de la période	16 713 \$	15 835 \$
Retraits, montant net	(5 570)	(40)
Intérêts sur les placements à court terme (note 18)	569	918
Solde à la clôture de la période	11 712 \$	16 713 \$

Les placements à court terme s'entendent des certificats de placement garanti (« CPG ») dont l'échéance est inférieure à trois mois.

5. Aide publique (crédits d'impôt)

La Société est admissible à recevoir des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») du gouvernement fédéral canadien (« fédéral ») et des gouvernements des provinces de Québec et d'Ontario (« provincial »).

Les crédits d'impôt RS&DE du fédéral, qui sont non remboursables, sont obtenus à l'égard des dépenses admissibles de RS&DE engagées au Canada et ils peuvent être utilisés uniquement pour réduire les impôts sur le résultat qui seraient par ailleurs payables au fédéral. Les crédits d'impôt RS&DE du provincial, qui sont remboursables, sont obtenus au titre des salaires de RS&DE admissibles dans les provinces de Québec et d'Ontario.

La Société est aussi admissible à recevoir un crédit d'impôt provincial remboursable et non remboursable pour le développement de technologies de l'information dans le domaine des affaires électroniques. Ce crédit d'impôt est accordé aux sociétés relativement aux salaires versés aux salariés pour réaliser des activités en fonction des exigences d'éligibilité spécifiques. Les crédits sont accordés au taux annuel de 30 % des salaires versés aux salariés admissibles s'acquittant de tâches admissibles, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt remboursable annuel maximal de 20 \$ et d'un crédit d'impôt non remboursable annuel maximal de 5 \$ par salarié admissible. Chaque année, la Société doit obtenir un certificat d'admissibilité confirmant qu'elle satisfait aux critères applicables quant à la proportion des activités visées du secteur des technologies de l'information et aux services fournis. Les crédits d'impôt provincial non remboursables s'appliquent uniquement à l'impôt provincial à payer.

5. Aide publique (crédits d'impôt) (suite)

Le tableau suivant présente les crédits d'impôt de la Société pour l'exercice clos le 30 avril 2025 :

	Crédits de RS&DE		Crédits d'impôt provincial pour le développement des affaires électroniques		Total
	Crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables	Crédits d'impôt provincial remboursables	Crédits d'impôt remboursables	Crédits d'impôt non remboursables	
Solde au 30 avril 2024	5 179 \$	147 \$	4 060 \$	1 773 \$	11 159 \$
Crédits d'impôt reçus ou imputés à la charge d'impôt sur le résultat, ou à payer	(282)	(55)	(4 320)	(881)	(5 538)
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	472	(37)	260	97	792
Comptabilisation de crédits d'impôt	941	53	4 083	1 020	6 097
Solde au 30 avril 2025	6 310 \$	108 \$	4 083 \$	2 009 \$	12 510 \$
Présentés comme suit :					
Crédits d'impôt courants	1 062 \$	108 \$	4 083 \$	1 137 \$	6 390 \$
Crédits d'impôt non courants	5 248 \$	– \$	– \$	872 \$	6 120 \$

Le tableau suivant présente les crédits d'impôt de la Société pour l'exercice clos le 30 avril 2024 :

	Crédits de RS&DE		Crédits d'impôt provincial pour le développement des affaires électroniques		Total
	Crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables	Crédits d'impôt provincial remboursables	Crédits d'impôt remboursables	Crédits d'impôt non remboursables	
Solde au 30 avril 2023	5 090 \$	84 \$	4 236 \$	1 296 \$	10 706 \$
Crédits d'impôt reçus ou imputés à la charge d'impôt sur le résultat	(902)	(41)	(4 446)	(493)	(5 882)
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	281	11	210	(45)	457
Comptabilisation de crédits d'impôt	710	93	4 060	1 015	5 878
Solde au 30 avril 2024	5 179 \$	147 \$	4 060 \$	1 773 \$	11 159 \$
Présentés comme suit :					
Crédits d'impôt courants	1 090 \$	147 \$	4 060 \$	1 125 \$	6 422 \$
Crédits d'impôt non courants	4 089 \$	– \$	– \$	648 \$	4 737 \$

5. Aide publique (crédits d'impôt) (suite)

Les montants comptabilisés à titre de sommes à recevoir ou à recouvrer pourraient faire l'objet d'une vérification fiscale de la part des gouvernements, et les montants définitifs reçus pourraient différer de ceux comptabilisés. Il n'existe aucune condition non respectée ou éventualité liée à l'aide publique reçue.

Au 30 avril 2025, la Société disposait, aux fins de l'impôt fédéral et provincial sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables d'environ 8 319 \$ (6 952 \$ au 30 avril 2024) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Ces crédits d'impôt non remboursables peuvent être utilisés au plus tard au cours des exercices qui seront clos les 30 avril :

	Crédits d'impôt fédéral non remboursables	Crédits d'impôt provincial non remboursables
2036	65 \$	– \$
2037	246	–
2038	289	–
2039	349	–
2040	507	–
2041	583	–
2042	500	–
2043	833	–
2044	958	–
2045	1 182	1 008
2046	798	1 001
	6 310 \$	2 009 \$

Les crédits d'impôt comptabilisés dans le bénéfice (la perte) pour les exercices se répartissent comme suit :

	2025	2024
Crédits d'impôt fédéral non remboursables au titre de la recherche et du développement	941 \$	710 \$
Crédits d'impôt provincial remboursables au titre de la recherche et du développement	53	93
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés en recherche et développement	2 131	2 034
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés en recherche et développement	532	509
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	643	431
Total des crédits d'impôt au titre de la recherche et du développement	4 300 \$	3 777 \$
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	1 952	2 025
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	488	507
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	149	26
Crédits d'impôt comptabilisés au cours de l'exercice	6 889 \$	6 335 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Stocks

	2025	2024
Produits finis	1 671 \$	1 265 \$
Licences d'utilisation de logiciels de tiers aux fins de revente	199	94
	1 870 \$	1 359 \$

Pour l'exercice 2025, les produits finis et les licences d'utilisation de logiciels de tiers aux fins de revente comptabilisés dans le coût des ventes se sont chiffrés à 13 860 \$ (19 924 \$ en 2024).

7. Immobilisations corporelles

	Matériel informatique	Mobilier et agencements	Améliorations locatives	Total
Coût				
Solde au 30 avril 2023	12 082 \$	1 768 \$	2 082 \$	15 932 \$
Entrées	593	6	–	599
Incidence des cours de change	–	4	–	4
Sorties / mises hors service	(120)	(6)	–	(126)
Solde au 30 avril 2024	12 555 \$	1 772 \$	2 082 \$	16 409 \$
Entrées	726	–	102	828
Incidence des cours de change	9	4	–	13
Solde au 30 avril 2025	13 290 \$	1 776 \$	2 184 \$	17 250 \$
Cumul de l'amortissement				
Solde au 30 avril 2023	10 967 \$	1 478 \$	1 685 \$	14 130 \$
Amortissement	802	77	150	1 029
Incidence des cours de change	–	4	–	4
Sorties / mises hors service	(120)	(6)	–	(126)
Solde au 30 avril 2024	11 649 \$	1 553 \$	1 835 \$	15 037 \$
Amortissement	838	52	152	1 042
Incidence des cours de change	4	3	–	7
Solde au 30 avril 2025	12 491 \$	1 608 \$	1 987 \$	16 086 \$

Valeurs comptables

Au 30 avril 2024	906 \$	219 \$	247 \$	1 372 \$
Au 30 avril 2025	799 \$	168 \$	197 \$	1 164 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8. Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation de la Société :

	Bureaux	Centres de données	Véhicules et matériel	Total
Solde au 30 avril 2023	1 513 \$	170 \$	25 \$	1 708 \$
Amortissement	(359)	(66)	(23)	(448)
Incidence des cours de change	(5)	(4)	–	(9)
Solde au 30 avril 2024	1 149	100	2	1 251
Amortissement	(361)	(68)	(2)	(431)
Incidence des cours de change	12	4	–	16
Solde au 30 avril 2025	800 \$	36 \$	– \$	836 \$

9. Coûts d'acquisition de contrats

Le tableau suivant présente les coûts d'acquisition de contrats de la Société :

	2025	2024
Solde à l'ouverture de la période	6 844 \$	5 799 \$
Entrées	3 735	3 415
Amortissement	(2 645)	(2 370)
Solde à la clôture de la période	7 934 \$	6 844 \$

Présentés comme suit :

	2025	2024
Partie courante	2 917 \$	2 366 \$
Partie non courante	5 017 \$	4 478 \$

La partie courante des coûts d'acquisition de contrats est incluse dans les charges payées d'avance et autres dans les états consolidés de la situation financière. L'amortissement des coûts d'acquisition de contrats est imputé aux frais de vente et de commercialisation.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles

			Autres immobilisations incorporelles				
	Goodwill	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Actifs liés aux clients	Autres	Total des autres immobilisations incorporelles
Coût							
Solde au 30 avril 2023	17 467 \$	14 000 \$	5 650 \$	8 679 \$	10 520 \$	245 \$	25 094 \$
Entrées	–	1 012	–	–	–	–	–
Incidence des cours de change	(104)	–	–	(18)	(108)	–	(126)
Solde au 30 avril 2024	17 363 \$	15 012 \$	5 650 \$	8 661 \$	10 412 \$	245 \$	24 968 \$
Entrées	–	1 924	–	–	–	–	–
Incidence des cours de change	464	–	–	81	487	–	568
Solde au 30 avril 2025	17 827 \$	16 936 \$	5 650 \$	8 742 \$	10 899 \$	245 \$	25 536 \$
Amortissement cumulé							
Solde au 30 avril 2023	– \$	11 746 \$	5 069 \$	5 196 \$	5 297 \$	245 \$	15 807 \$
Amortissement pour l'exercice	–	583	230	622	641	–	1 493
Incidence des cours de change	–	–	–	(7)	(28)	–	(35)
Solde au 30 avril 2024	– \$	12 329 \$	5 299 \$	5 811 \$	5 910 \$	245 \$	17 265 \$
Amortissement pour l'exercice	–	769	203	624	477	–	1 304
Incidence des cours de change	–	–	–	48	193	–	241
Solde au 30 avril 2025	– \$	13 098 \$	5 502 \$	6 483 \$	6 580 \$	245 \$	18 810 \$
Valeur comptable							
Au 30 avril 2024	17 363 \$	2 683 \$	351 \$	2 850 \$	4 502 \$	– \$	7 703 \$
Au 30 avril 2025	17 827 \$	3 838 \$	148 \$	2 259 \$	4 319 \$	– \$	6 726 \$

De la technologie, des relations avec des clients et d'autres immobilisations incorporelles sont entièrement amorties, mais demeurent la propriété de la Société.

Le tableau suivant présente la charge d'amortissement comptabilisée au titre de diverses immobilisations incorporelles au sein des différentes fonctions pour les exercices clos les 30 avril 2025 et 2024.

	2025				Total
	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Relations avec les clients	
Coût des ventes : produits	– \$	– \$	– \$	5 \$	5 \$
Coût des ventes : services	–	133	625	–	758
Frais de vente et de commercialisation	–	33	–	471	504
Frais de recherche et de développement	769	37	–	–	806
	769 \$	203 \$	625 \$	476 \$	2 073 \$

10. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles (suite)

	2024				Total
	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Relations avec les clients	
Coût des ventes : produits	– \$	– \$	– \$	87 \$	87 \$
Coût des ventes : services	–	190	622	–	812
Frais de vente et de commercialisation	–	21	–	554	575
Frais de recherche et de développement	583	19	–	–	602
	583 \$	230 \$	622 \$	641 \$	2 076 \$

Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie présentant un goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui représentent le niveau le plus bas au sein de la Société pour lesquelles des entrées de trésorerie distinctes sont identifiables. La Société a deux UGT, à savoir l'UGT sans Tecsys A/S et l'UGT Tecsys A/S. Au 30 avril 2025, le goodwill de l'UGT sans Tecsys A/S et de l'UGT Tecsys A/S s'élevaient à 10 783 \$ et à 7 044 \$, respectivement (10 783 \$ et 6 580 \$ au 30 avril 2024, respectivement).

La Société procède à un test de dépréciation du goodwill annuellement ou plus fréquemment s'il y a des indices montrant qu'une dépréciation peut avoir eu lieu. La valeur recouvrable des UGT de la Société a été déterminée à partir de la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité (déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par l'utilisation continue des unités) et la juste valeur diminuée des coûts de sortie en fonction de multiples du marché. Il a été établi que la valeur comptable des UGT était inférieure à leur valeur recouvrable et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux 30 avril 2025 et 2024.

Valeur d'utilité

La valeur d'utilité a été déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par l'utilisation continue des unités. Les flux de trésorerie projetés ont été déterminés à partir des données passées, des résultats opérationnels réels et du plan d'affaires annuel préparé à la clôture de l'exercice 2025 pour l'exercice à venir. Les flux de trésorerie sur une période supplémentaire de quatre ans ainsi que la valeur finale ont été extrapolés au moyen d'un taux de croissance constant, taux qui n'excède pas le taux de croissance moyen à long terme pour le secteur. La Société a recours à un taux d'actualisation pour le calcul de la valeur actualisée de ses flux de trésorerie projetés.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie

L'approche par le marché, qui suppose que les sociétés comparables partagent des caractéristiques similaires et qu'il y a corrélation entre les justes valeurs de ces sociétés et leurs caractéristiques, a été appliquée. Les sociétés comparables se caractérisent par des modèles d'affaires, une présence sur le marché, des perspectives de croissance et des profils de revenus similaires. Par conséquent, le fait de comparer une UGT à des entreprises semblables dont les informations financières sont publiées peut fournir une base raisonnable pour l'estimation de la juste valeur. Selon l'approche par le marché, la juste valeur est calculée en fonction de multiples de produits de référence comparables aux activités de l'UGT, appliqués aux produits de l'exercice considéré, déduction faite d'une estimation du coût des ventes.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles (suite)

Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie présentant un goodwill (suite)

Hypothèses clés utilisées dans les calculs

Le tableau suivant présente la base utilisée pour la valeur recouvrable et les hypothèses clés ayant servi à calculer la valeur recouvrable :

2025			
	Base utilisée pour la valeur recouvrable	Taux d'actualisation avant impôt/ multiple	Taux de croissance terminal
UGT sans Tecsys A/S	Valeur d'utilité	14,25 %	5 %
UGT Tecsys A/S	Juste valeur diminuée des coûts de sortie	1,1 x les produits	s. o.

2024			
	Base utilisée pour la valeur recouvrable	Taux d'actualisation avant impôt/ multiple	Taux de croissance terminal
UGT sans Tecsys A/S	Valeur d'utilité	14,25 %	5 %
UGT Tecsys A/S	Juste valeur diminuée des coûts de sortie	1,2 x les produits	s. o.

Les hypothèses utilisées par la Société pour déterminer les montants recouvrables sont classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Lors de l'utilisation de la valeur d'utilité pour l'UGT sans Tecsys A/S pour l'exercice 2025, il a été déterminé qu'aucune modification raisonnablement possible des principales hypothèses qui ont servi à calculer la valeur recouvrable n'entraînerait une dépréciation du goodwill.

Lors de l'utilisation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour l'UGT Tecsys A/S pour l'exercice 2025, il a été déterminé qu'une variation de l'hypothèse sur le multiple à 0,81 fois les produits, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, ferait en sorte que la valeur comptable soit égale à sa valeur recouvrable.

11. Obligations locatives

Les contrats de location de la Société visent des locaux pour bureaux, des centres de données, des véhicules et du matériel.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés aux obligations locatives au 30 avril 2025 :

Moins de un an	627 \$
Entre un an et cinq ans	790
Total des obligations locatives non actualisées	1 417 \$

11. Obligations locatives (suite)

Les charges d'intérêts sur les obligations locatives pour l'exercice 2025 se sont établies à 79 \$ (121 \$ pour l'exercice 2024). Les sorties de trésorerie ont totalisé 895 \$ pour l'exercice 2025 (907 \$ pour l'exercice 2024), et elles comprennent des paiements de principal de 816 \$ (786 \$ pour l'exercice 2024) sur les obligations locatives. La charge liée aux paiements de loyers variables exclus de l'évaluation des obligations locatives s'est chiffrée à 1 048 \$ (973 \$ pour l'exercice 2024). Cette charge est composée de paiements de loyers variables au titre des charges d'exploitation, des impôts fonciers et de l'assurance.

Les charges liées aux contrats de location à court terme exclus de l'évaluation des obligations locatives pour les exercices 2025 et 2024 n'étaient pas importantes. Les charges associées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ont quant à elles totalisé 180 \$ pour l'exercice considéré (220 \$ pour l'exercice 2024). Il n'y a eu aucun ajout aux obligations locatives au cours des exercices 2025 et 2024.

12. Créiteurs, charges à payer et autres passifs courants

	2025	2024
Dettes fournisseurs	6 750 \$	4 486 \$
Charges à payer et autres créiteurs	4 460	3 829
Salaires et avantages à payer aux parties liées	913	851
Salaires et avantages du personnel à payer	9 546	9 346
Juste valeur des dérivés en position de perte	698	1 518
	22 367 \$	20 030 \$

13. Capital social et régime d'options d'achat d'actions

a) Capital social

Autorisé - nombre illimité et sans valeur nominale

Actions ordinaires

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit au paiement de dividendes, lesquels sont déclarés de temps à autre, et ils ont droit à un vote par action aux assemblées de la Société.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises en série et comportent les caractéristiques déterminées par le conseil d'administration. Les actions privilégiées de catégorie A ne confèrent pas de droit de vote à leur détenteur. Aucune action privilégiée n'était en circulation au 30 avril 2025 et au 30 avril 2024.

b) Plan d'achat d'actions pour les dirigeants

La Société dispose d'un plan d'achat d'actions pour les dirigeants (le « plan d'achat ») prévoyant l'acquisition obligatoire d'actions ordinaires par certains dirigeants clés de la Société (les « participants ») afin de mieux harmoniser les intérêts financiers des participants avec ceux des porteurs d'actions ordinaires, de mettre l'accent sur la propriété d'actions et de susciter l'engagement à long terme envers la Société.

13. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)**b) Plan d'achat d'actions pour les dirigeants (suite)**

Chaque participant sera tenu d'effectuer des achats annuels d'actions ordinaires par l'intermédiaire des installations du marché secondaire de la TSX (les « achats annuels ») dont le prix d'achat total correspond à 10 % de son salaire de base de l'exercice précédent (le « salaire de base »). Les achats annuels doivent être faits dans un délai de 90 jours après le 1^{er} mai de chaque exercice.

Chaque participant a l'obligation d'effectuer des achats annuels jusqu'à ce qu'il ou elle possède des actions ordinaires dont la valeur marchande totale correspond à au moins 50 % de son salaire de base (le « seuil »). Si un participant a atteint son seuil et a cessé de faire des achats annuels, mais qu'à une date de calcul pour quelque exercice ultérieur de la Société i) la valeur marchande des actions ordinaires que détient un participant tombe en deçà de son seuil, que ce soit par suite d'une cession d'actions ordinaires ou d'une diminution de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant est tenu d'effectuer d'autres achats d'actions ordinaires conformément au plan jusqu'à ce que son seuil soit atteint ou ii) la valeur marchande des actions ordinaires détenues par un participant dépasse son seuil, que ce soit par suite d'une acquisition d'actions ordinaires ou d'une augmentation de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant a le droit de céder des actions ordinaires ayant une valeur marchande totale correspondant à l'excédent de son seuil.

Au cours de chaque exercice pendant lequel un participant est tenu d'effectuer un achat annuel, chaque participant a le droit d'effectuer un emprunt à la Société, et la Société a l'obligation de prêter à chaque participant un montant n'excédant pas le montant de l'achat annuel pour cet exercice pour ce participant (un « prêt »). Les prêts ne porteront pas intérêt. Le capital d'un prêt sera déboursé sous forme de montant forfaitaire au participant. S'il est mis fin à l'emploi d'un participant au sein de la Société quelle que soit la raison, tous les montants dus aux termes de tout prêt impayé seront immédiatement exigibles et payables.

Si un participant ne parvient pas à effectuer son achat annuel en entier au cours d'un exercice, la Société peut retenir la moitié de toute prime ou de tout autre paiement incitatif gagné par le participant au cours de cet exercice jusqu'à ce que le participant effectue l'achat annuel exigé.

Le conseil d'administration peut, en tout temps, modifier, suspendre ou résilier le plan d'achat moyennant un avis aux participants.

c) Politique de dividende

La Société a pour politique de verser des dividendes trimestriels. La déclaration et le versement des dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Au cours de l'exercice 2025, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,08 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,085 \$ pour chacun des deux trimestres suivants, pour un total de 4 880 \$. Au cours de l'exercice 2024, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,075 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,08 \$ pour chacun des deux trimestres suivants, pour un total de 4 560 \$.

13. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)**d) Résultat par action**

Le calcul du résultat de base par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le calcul du résultat dilué par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires dilutives.

Le résultat de base et dilué par action est calculé comme suit :

	2025	2024
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 459 \$	1 849 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base	14 776 565	14 706 251
Incidence dilutive des options d'achat d'actions	100 662	19 905
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution	14 877 227	14 726 156
Résultat de base et dilué par action ordinaire	0,30 \$	0,13 \$

Au 30 avril 2025, 234 643 options étaient exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution étant donné que leur effet aurait été antidilutif (567 743 options au 30 avril 2024).

e) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions aux termes duquel des options d'achat d'actions peuvent être attribuées à certains membres du personnel et administrateurs. Aux termes du régime, la Société peut attribuer un nombre d'options équivalant à au plus 10 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Le régime d'options d'achat d'actions est administré par le conseil d'administration qui peut déterminer, conformément aux termes du régime, les modalités de chaque option, y compris la mesure dans laquelle chaque option est exerçable pendant la durée des options.

Le prix d'exercice est habituellement déterminé selon le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la Société pour les 5 jours qui précèdent la date d'attribution des options par le conseil d'administration.

La variation des options d'achat d'actions en circulation pour les exercices 2025 et 2024 s'établit comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 30 avril 2024	767 487	31,02 \$
Attribution	267 239	33,59
Exercice	(168 170)	27,58
Renonciation	(7 650)	31,06
En circulation au 30 avril 2025	858 906	32,49 \$

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 30 avril 2023	991 966	25,32 \$
Attribution	283 874	25,65
Exercice	(461 813)	15,08
Renonciation	(46 540)	34,85
En circulation au 30 avril 2024	767 487	31,02 \$

13. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)

e) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant indique les options d'achat d'actions en circulation de la Société au 30 avril 2025 :

Date d'attribution	Juste valeur d'une option	Durée de vie contractuelle restante en années	Nombre d'options actuellement exerçables	Prix d'exercice	Options en circulation
8 juillet 2020	6,95 \$	0,19	9 979	26,75 \$	9 979
2 décembre 2020	10,74	0,59	3 257	36,77	3 257
24 février 2021	18,79	0,82	2 000	60,62	2 000
29 juin 2021	12,66	1,16	128 868	40,34	137 826
29 juin 2022	12,90	2,16	116 465	34,91	173 272
26 septembre 2022	10,80	2,41	2 188	28,55	3 500
1 ^{er} mars 2023	10,42	2,84	1 500	26,88	3 000
29 juin 2023	9,98	3,17	108 121	25,48	257 487
30 novembre 2023	13,68	3,59	1 828	33,52	5 848
27 juin 2024	12,74	4,16	46 488	33,23	251 661
5 septembre 2024	15,80	4,35	1 384	42,02	11 076

Les options émises deviennent acquises sur une base linéaire trimestrielle (6,25 % par trimestre) pendant la période d'acquisition de quatre ans et doivent être exercées au cours des cinq années suivant la date d'attribution.

La juste valeur des options attribuées le 27 juin 2024 et le 5 septembre 2024 a été déterminée au moyen de la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes selon les hypothèses qui suivent :

	Exercice 2025		Exercice 2024	
	5 septembre 2024	27 juin 2024	30 novembre 2023	29 juin 2023
Prix d'exercice	42,02 \$	33,23 \$	33,52 \$	25,48 \$
Durée de vie attendue des options (en années)	5	5	5	5
Volatilité attendue moyenne pondérée du cours des actions	41,11 %	42,10 %	44,76 %	43,56 %
Taux de rendement moyen pondéré	0,75 %	0,93 %	0,90 %	1,14 %
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	2,96 %	3,40 %	3,70 %	3,72 %

Pour l'exercice clos le 30 avril 2025, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 2 951 \$ (2 301 \$ pour l'exercice clos le 30 avril 2024). Les comptes de surplus d'apport sont utilisés pour comptabiliser la charge de rémunération accumulée liée aux transactions au titre de la rémunération à base d'actions réglée en instruments de capitaux propres. Lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, les montants correspondants précédemment portés au crédit des surplus d'apport sont transférés dans le capital social.

13. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite)

f) Capital social

Le 12 septembre 2023, la Société a annoncé qu'elle avait déposé un avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») à la Bourse de Toronto (« TSX »). L'OPRCNA s'appliquait pour la période de 12 mois qui commençait le 14 septembre 2023 et se terminait le 13 septembre 2024. Les achats au titre de l'OPRCNA ont été effectués au cours en vigueur des actions sur les marchés au moment de l'acquisition, plus les frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens, conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions rachetées aux termes de l'OPRCNA ont été annulées.

Le 18 septembre 2024, la Société a annoncé que la TSX avait approuvé le renouvellement de son OPRCNA. Dans le cadre de cette OPRCNA, la Société a l'intention de racheter un maximum de 500 000 de ses actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 20 septembre 2024 et se terminant le 19 septembre 2025, ce qui représente 3,4 % de ses 14 788 706 actions ordinaires émises et en circulation au 16 septembre 2024. Aux termes de l'OPRCNA, à l'exclusion des rachats effectués conformément aux exceptions relatives aux achats de blocs, les rachats quotidiens de la Société seront limités à 2 117 actions ordinaires, soit 25 % du volume de négociation quotidien moyen au cours des six mois clos le 31 août 2024 qui est de 8 469 actions ordinaires. Ces rachats seront effectués au cours en vigueur des actions sur les marchés au moment de l'acquisition, plus les frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens, conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions rachetées aux termes de l'OPRCNA seront annulées.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2025, la Société a racheté à des fins d'annulation 172 200 de ses actions ordinaires en circulation (204 500 actions pour la période correspondante de l'exercice 2024) à un prix moyen de 40,27 \$ l'action (34,67 \$ l'action pour l'exercice 2024). Le coût total lié au rachat de ces actions, y compris les frais connexes, s'est élevé à 6 934 \$ (7 215 \$ pour l'exercice 2024). L'excédent du prix de rachat de ces actions par rapport à leur valeur comptable nette de 6 316 \$ a été imputé au surplus d'apport (6 531 \$ pour l'exercice 2024).

14. Obligation de prestation restante

La Société conclut des contrats d'abonnement à des logiciels-services, alors qu'elle concluait auparavant des contrats d'hébergement (classés au titre de la maintenance et du soutien ci-après) représentant habituellement des obligations de prestation sur plusieurs années, les contrats ayant une durée initiale de trois à cinq ans. La Société conclut des contrats de maintenance et de soutien (autres que des contrats d'hébergement) ayant habituellement une durée initiale d'un an qui sont renouvelés annuellement. Ces contrats dont la durée initiale est d'un an ou moins sont exclus du tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente les produits qui devraient être comptabilisés à l'avenir relativement aux obligations de prestation liées au modèle de logiciel-service et à la maintenance et au soutien faisant partie d'un contrat d'une durée initiale de plus d'un an et qui n'étaient pas satisfaites (ou qui étaient partiellement satisfaites) au 30 avril 2025 :

	2025			2024
	Exercice 2026	Exercice 2027	Exercice 2028 et par la suite	Total
Logiciels-services	72 627 \$	58 259 \$	85 771 \$	216 657 \$
Maintenance et soutien	833	—	—	833
	73 460 \$	58 259 \$	85 771 \$	217 490 \$
				198 127 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Coût des ventes

	Exercices clos les	
	30 avril 2025	30 avril 2024
Logiciels-services, maintenance, soutien et services professionnels		
Charges brutes	77 580 \$	72 685 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	758	812
Frais remboursables	1 097	1 551
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(2 516)	(2 585)
	76 919 \$	72 463 \$
Licences et matériel informatique	14 242	20 390
Coût des ventes	91 161 \$	92 853 \$

16. Impôt sur le résultat

a) L'impôt sur le résultat comprend les éléments suivants :

	2025	2024
Impôt exigible		
Exercice considéré	1 785 \$	1 144 \$
Ajustements de la charge d'impôt de l'exercice précédent	100	840
Charge d'impôt sur le résultat exigible	1 885 \$	1 984 \$
Impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporaires	1 182	386
Variation nette des différences temporaires déductibles non comptabilisées	(117)	(518)
Comptabilisation et/ou utilisation de différences temporaires non comptabilisées précédemment	22	(355)
Ajustements de la charge d'impôt de l'exercice précédent	4	(856)
Charge (économie) d'impôt différé	1 091	(1 343)
Charge d'impôt sur le résultat	2 976 \$	641 \$

16. Impôt sur le résultat (suite)

- b) La charge d'impôt sur le résultat diffère de la charge prévue, calculée au taux réglementaire, en raison des éléments suivants :

	2025	2024
Taux d'imposition fédéral et provincial réglementaire de base combiné	26,50 %	26,50 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	7 435 \$	2 490 \$
Charge d'impôt sur le résultat prévue au taux combiné	1 970	660
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des facteurs suivants :		
Incidence des différences de taux d'impôt et de l'impôt sur le résultat additionnel d'autres territoires	129	124
Utilisation des avantages non comptabilisés	–	(355)
Variation nette des avantages non comptabilisés	(95)	(518)
Ajustements pour tenir compte du solde de l'exercice précédent	104	(16)
Différences permanentes et autres	868	746
Charge d'impôt sur le résultat	2 976 \$	641 \$

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2025, la Société a payé des impôts en trésorerie de 630 \$ (519 \$ en 2024). Au 30 avril 2025, la Société avait des impôts à payer de 201 \$ (67 \$ au 30 avril 2024), lesquels sont comptabilisés dans les créditeurs et charges à payer.

- c) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

La variation des actifs et passifs d'impôt différé se présente comme suit pour les exercices clos le 30 avril 2025 et le 30 avril 2024 :

	Solde au 30 avril 2024	Comptabilisé à l'état du résultat global	Change	Solde au 30 avril 2025
Frais de recherche et de développement	6 547 \$	1 547 \$	– \$	8 094 \$
Pertes nettes d'exploitation	2 661	(1 633)	–	1 028
Immobilisations corporelles	4 347	273	–	4 620
Provisions et charges à payer non déductibles	232	(14)	–	218
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligation locative	230	(102)	–	128
Dons de bienfaisance	118	(118)	–	–
Autres	5	12	–	17
Coûts d'acquisition de contrats	(1 534)	(568)	–	(2 102)
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(556)	(72)	–	(628)
Crédits d'impôt fédéral	(1 392)	(327)	–	(1 719)
Frais de développement différés	(711)	(306)	–	(1 017)
Immobilisations incorporelles	(1 700)	217	(40)	(1 523)
Impôt différé comptabilisé, montant net	8 247 \$	(1 091) \$	(40) \$	7 116 \$

16. Impôt sur le résultat (suite)

c) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés (suite)

	Solde au 30 avril 2023	Comptabilisé à l'état du résultat global	Change	Solde au 30 avril 2024
Frais de recherche et de développement	4 920 \$	1 627 \$	– \$	6 547 \$
Pertes nettes d'exploitation	3 414	(753)	–	2 661
Immobilisations corporelles	4 077	270	–	4 347
Provisions et charges à payer non déductibles	198	34	–	232
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligation locative	318	(88)	–	230
Dons de bienfaisance	143	(25)	–	118
Frais d'émission d'actions	90	(90)	–	–
Autres	(12)	17	–	5
Coûts d'acquisition de contrats	(1 535)	1	–	(1 534)
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(540)	(16)	–	(556)
Crédits d'impôt fédéral	(1 543)	151	–	(1 392)
Frais de développement différés	(597)	(114)	–	(711)
Immobilisations incorporelles	(2 051)	309	42	(1 700)
Impôt différé comptabilisé, montant net	6 882 \$	1 323 \$	42 \$	8 247 \$

Au 30 avril 2025, la Société avait des actifs d'impôt différé nets de 7 521 \$ (9 073 \$ au 30 avril 2024) et des passifs d'impôt différé nets de 405 \$ (826 \$ au 30 avril 2024) inscrits aux états consolidés de la situation financière.

La Société disposait, aux fins de l'impôt fédéral canadien sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables au titre de la RS&DE d'environ 6 310 \$ (note 5) (5 179 \$ au 30 avril 2024) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Pour l'exercice clos le 30 avril 2025, la Société a l'intention d'utiliser les crédits d'impôt non remboursables disponibles pour réduire son impôt fédéral canadien sur le résultat, dont le montant autrement exigible serait de 177 \$.

La Société disposait, aux fins de l'impôt provincial sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables de 2 009 \$ (note 5) (1 773 \$ au 30 avril 2024) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Pour l'exercice clos le 30 avril 2025, la Société a l'intention d'utiliser les crédits d'impôt non remboursables disponibles pour réduire son impôt provincial sur le résultat, dont le montant autrement exigible serait de 940 \$.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur le résultat (suite)

d) Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net

Aux 30 avril 2025 et 2024, les actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net, se présentaient comme suit :

	2025	2024
Pertes nettes d'exploitation des filiales au Canada	1 491 \$	1 576 \$
Pertes nettes d'exploitation de la filiale au Royaume-Uni	52	62
Pertes en capital	869	854
Autres	(27)	(27)
Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net	2 385 \$	2 465 \$

Les filiales canadiennes ont des reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation non comptabilisés d'environ 16 510 \$ (16 857 \$ au 30 avril 2024) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial du Québec. Ces pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable au cours d'exercices à venir.

La filiale au Royaume-Uni de la Société disposait de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation non comptabilisés à l'égard de l'impôt totalisant environ 273 \$ (163 £) (328 \$ (196 £) au 30 avril 2024). Ces reports de pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir.

La Société et ses filiales avaient cumulé des pertes en capital non comptabilisées d'environ 6 561 \$ (6 384 \$ au 30 avril 2024) qui pourraient être utilisées pour réduire les gains en capital futurs.

Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments puisqu'il est improbable qu'il existe un bénéfice imposable futur à l'égard duquel la Société pourrait imputer ces avantages fiscaux.

Passifs d'impôt différé non comptabilisés

Au 30 avril 2025, aucun passif d'impôt différé n'était comptabilisé au titre des différences temporaires découlant des participations dans des filiales, puisque la Société contrôle les décisions qui influent sur la réalisation de ces passifs et qu'il est probable que ces différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

17. Charges liées au personnel

	Exercices clos les	
	30 avril 2025	30 avril 2024
Salaires, y compris les primes et les commissions	103 869 \$	101 195 \$
Avantages sociaux	14 547	14 152
	118 416 \$	115 347 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Autres produits

	Exercices clos les	
	30 avril 2025	30 avril 2024
Charges d'intérêts sur des emprunts bancaires et autres	(3) \$	(42) \$
Charges de désactualisation au titre des intérêts – obligations locatives	(79)	(121)
Perte de change	(304)	(295)
Produits d'intérêts sur les placements à court terme	569	918
Autres produits d'intérêts	72	97
	255 \$	557 \$

19. Autres engagements

Au 30 avril 2025, compte non tenu des contrats de location comptabilisés à titre d'obligations locatives aux termes de l'IFRS 16, la Société avait d'autres engagements qui incluent des contrats de location simple de moins de douze mois, des engagements aux termes de contrats de service, y compris les coûts de l'infrastructure de l'infonuagique public et des engagements liés au nouveau contrat de location visant des bureaux dont la date de début se situe en novembre 2025. À la date de début, le nouveau contrat de location visant des bureaux sera comptabilisé comme une obligation locative aux termes de l'IFRS 16. Le nouveau contrat de location visant des bureaux se rapporte aux locaux pour bureaux situés à Montréal qui remplace le contrat de location actuel visant le siège social de la Société à Montréal. Les paiements minimaux se présentent comme suit :

	Paiements exigibles par période				
	Total	Moins de un an	De un an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Après 5 ans
Autres obligations contractuelles	27 418 \$	10 094 \$	6 695 \$	2 471 \$	8 158 \$

20. Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration (membres de la direction et non-membres de la direction) et les membres du comité de direction qui reportent directement au président et chef de la direction de la Société.

Au 30 avril 2025, les principaux dirigeants et leurs conjoints contrôlent 16,8 % (17,7 % au 30 avril 2024) des actions ordinaires émises de la Société. La rémunération versée ou à verser aux principaux dirigeants au titre de leurs services s'établit comme suit :

	Exercices clos les	
	30 avril 2025	30 avril 2024
Salaires, y compris les primes et les commissions	5 746 \$	4 285 \$
Autres avantages à court terme	258	273
Versements aux régimes à cotisations définies	152	147
	6 156 \$	4 705 \$

Conformément aux dispositions du régime d'achat d'actions des principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêt de 454 \$ (424 \$ en 2024) aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice 2025. Au 30 avril 2025, l'encours des prêts se chiffrait à 35 \$ (62 \$ en 2024) et il était comptabilisé au titre des autres créances dans les états consolidés de la situation financière.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

21. Instruments financiers et gestion du risque

Classement des instruments financiers

Le tableau suivant résume les instruments financiers et leurs classements.

	2025			2024
	Juste valeur	Coût amorti	Total	
<u>Actifs financiers</u>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	27 580 \$	27 580 \$	18 856 \$
Placements à court terme	–	11 712	11 712	16 713
Créances	–	23 943	23 943	22 090
Produits dérivés de change compris dans les autres créances	211	–	211	–
Produits dérivés de change compris dans les autres créances à long terme	759	–	759	72
Autres créances et autres créances à long terme	–	194	194	213
	970 \$	63 429 \$	64 399 \$	57 944 \$
<u>Passifs financiers</u>				
Créditeurs et charges à payer	– \$	21 669 \$	21 669 \$	18 512 \$
Produits dérivés de change compris dans les créditeurs et charges à payer	698	–	698	1 518
Produits dérivés de change compris dans les autres créances à long terme	33	–	33	496
	731 \$	21 669 \$	22 400 \$	20 526 \$

a) Informations relatives à la juste valeur

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances, les placements à court terme et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte.

La juste valeur des dérivés qui sont des contrats de change à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui se fonde sur la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance établie en fonction du taux stipulé dans le contrat et la valeur du contrat à l'échéance établie en fonction du taux que la contrepartie utiliserait si elle renégociait le même contrat à la date d'évaluation aux mêmes conditions. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie en fonction de taux à terme en tenant compte du cours de marché, du taux d'intérêt et de la volatilité ainsi que du risque de crédit de l'instrument financier.

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)**a) Informations relatives à la juste valeur (suite)**

La juste valeur des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments financiers dérivés a été évaluée à l'aide de données du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs aux 30 avril 2025 et 2024.

Les contrats de change à terme faisant partie d'une relation de couverture désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les contrats de change à terme en cours aux 30 avril 2025 et 2024 se composent essentiellement de contrats visant à réduire l'exposition aux fluctuations du dollar américain. Pour les exercices 2025 et 2024, les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ont été considérés comme étant entièrement efficaces et aucune inefficacité n'a été prise en compte dans les charges financières nettes.

b) Gestion du risque

Comme elle détient des instruments financiers, la Société est exposée aux risques suivants : risque de change, risque de crédit, risque de liquidité, risque de taux d'intérêt et risque de marché.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains. Ces soldes peuvent donc entraîner des profits ou des pertes en raison des fluctuations de cette devise. La Société peut conclure des contrats de change afin a) de neutraliser l'incidence de la fluctuation du dollar américain sur ses actifs monétaires nets libellés en dollars américains et b) de couvrir les produits futurs hautement probables libellés en dollars américains. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés est contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la comptabilisation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains et de créances connexes.

Instruments dérivés non désignés comme couvertures

Le tableau suivant présente les instruments dérivés non désignés comme couvertures en cours de la Société au 30 avril 2025 :

	Nombre de contrats	À vendre	Cours de change moyen des contrats	Profit latent présenté dans les actifs	Perte latente présentée dans les passifs
30 avril 2025	—	— \$ US	— \$ CA	— \$ CA	— \$ CA
30 avril 2024	5	4 500 \$ US	1,3477 \$ CA	— \$ CA	136 \$ CA

Au 30 avril 2024, les contrats de change venaient à échéance jusqu'en septembre 2024.

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Gestion du risque (suite)

*Risque de change (suite)**Instruments dérivés désignés comme couvertures de produits*

Le tableau suivant présente les instruments dérivés désignés comme couvertures de produits en cours au 30 avril 2025 :

	Nombre de contrats	À vendre	Cours de change moyen des contrats	Profit latent présenté dans les actifs	Perte latente présentée dans les passifs
30 avril 2025	71	119 000 \$ US	1,3592 \$ CA	970 \$ CA	731 \$ CA
30 avril 2024	70	111 500 \$ US	1,3496 \$ CA	72 \$ CA	1 878 \$ CA

Au 30 avril 2025, une tranche de 33 \$ de la perte était incluse dans les passifs non courants (496 \$ au 30 avril 2024). Au 30 avril 2025, un profit latent de 759 \$ était inclus dans les créances non courantes (72 \$ au 30 avril 2024). Du montant de 119 000 \$ US au titre des contrats en cours visant la vente de dollars américains au 30 avril 2025, une tranche de 107 000 \$ US se rapportait à des instruments de couverture liés aux produits futurs et une tranche de 12 000 \$ US se rapportait à des instruments de couverture liés aux produits passés (97 500 \$ US et 14 000 \$ US, respectivement, au 30 avril 2024).

Contrats en cours liés à des produits futurs hautement probables	Montant notionnel
Au 30 avril 2025 – Liés à des produits futurs hautement probables	107 000 \$ US
Pour la période de 12 mois allant jusqu'en avril 2026	51 000 \$ US
Pour la période de 12 mois allant jusqu'en avril 2027	56 000 \$ US
Au 30 avril 2024 – Liés à des produits futurs hautement probables	97 500 \$ US
Pour la période de 12 mois allant jusqu'en avril 2025	49 500 \$ US
Pour la période de 12 mois allant jusqu'en avril 2026	48 000 \$ US

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Gestion du risque (suite)

Risque de change (suite)

Composantes du cumul des autres éléments du résultat global liées à la couverture

Le tableau suivant présente l'évolution des autres éléments du résultat global depuis que les instruments dérivés ont été désignés comme des instruments dérivés de couverture.

	2025	2024
Cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(1 293) \$	(207) \$
Variation de la juste valeur sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(704)	(1 681)
Montants reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et compris dans ce qui suit :		
Produits	2 599	375
Autres charges	46	220
Cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de trésorerie	648 \$	(1 293) \$
Cumul des autres éléments du résultat global – écart de conversion au titre des établissements à l'étranger à la clôture de la période	586	(132)
Cumul des autres éléments du résultat global à la clôture de la période	1 234 \$	(1 425) \$

Au 30 avril 2025, le cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de trésorerie de 648 \$ (perte de 1 293 \$ en 2024) présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global devait être classé dans le résultat net au cours des vingt-quatre prochains mois.

Exposition au risque de change

Le tableau suivant (en milliers, selon la monnaie locale) donne une indication des expositions importantes de la position de change de la Société à l'exception des dérivés de couverture désignés se rapportant aux produits futurs hautement probables aux 30 avril 2025 et 2024.

	2025				2024				
	DKK	\$ US	£	€	DKK	\$ US	£	€	\$ AU
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 972	9 272	150	51	4 643	6 329	9	279	–
Créances	4 197	18 760	33	579	5 744	16 043	32	751	1
Autres créances	416	25	–	–	409	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer	(4 477)	(6 001)	(153)	(376)	(3 326)	(4 288)	(113)	(598)	–
Instruments financiers dérivés – montant notionnel	–	(12 000)	–	–	–	(18 500)	–	–	–
	3 108	10 056	30	254	7 470	(416)	(72)	432	1

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Gestion du risque (suite)

Risque de change (suite)

Les taux de change suivants ont été appliqués durant les exercices clos les 30 avril 2025 et 2024.

	2025		2024	
	Taux moyen	Taux à la date de présentation	Taux moyen	Taux à la date de présentation
\$ CA par \$ US	1,3941	1,3834	1,3503	1,3780
\$ CA par £	1,7857	1,8549	1,6976	1,7213
\$ CA par €	1,5019	1,5750	1,4617	1,4698
\$ CA par DKK	0,2013	0,2110	0,1961	0,1971
\$ CA par \$ AU	—	—	0,8860	0,8919

Si on se base sur la position de change de la Société mentionnée ci-dessus, une variation des taux de change à la date de présentation qui tiendrait compte d'une appréciation de 5 % aurait eu les répercussions suivantes sur le bénéfice net (en milliers de dollars canadiens), si toutes les autres variables demeuraient constantes.

	2025			2024		
	\$ US	£	€	\$ US	£	€
Augmentation (diminution) du bénéfice	696	3	20	(29)	(6)	32

Une dépréciation de 5 % de ces devises aurait un effet équivalent, mais opposé, sur le bénéfice net, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes.

Toutes les fluctuations entre le dollar canadien et la couronne danoise n'ont aucune incidence sur le bénéfice de la Société puisque tous les montants libellés en couronnes danoises sont liés à un établissement à l'étranger. Les écarts de change lors de la conversion de monnaie n'ont pas d'incidence sur le bénéfice.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque associé à la perte financière qui découlerait si un tiers venait à manquer à ses obligations.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes. La Société gère son risque de crédit sur les placements en ne transigeant qu'avec de grandes banques canadiennes et en n'investissant que dans des instruments dont la cote de solvabilité est jugée élevée par la direction. Compte tenu de ces cotes de solvabilité élevées, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties à ces investissements manquent à leurs obligations.

Aux 30 avril 2025 et 2024, aucun client ne représentait individuellement plus de 10 % du total des comptes clients et des travaux en cours. En règle générale, il n'y a aucune concentration particulière du risque de crédit au niveau des créances, en raison de la répartition des clients et des procédés de gestion des risques commerciaux. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses clients et elle établit une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit.

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

La Société établit une correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'un montant jugé suffisant pour fournir une protection appropriée contre les pertes subies lorsque le montant total des créances présente un risque de non-recouvrement. Les comptes échus sont examinés individuellement et des ajustements sur le montant de la provision sont comptabilisés lorsqu'ils sont jugés nécessaires pour présenter les créances à leur valeur de réalisation. Si la situation financière des clients se détériore et entraîne une diminution de leur capacité ou de leur volonté d'effectuer un paiement, des provisions additionnelles pour créances douteuses sont comptabilisées. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable des créances.

	2025	2024
Pas en souffrance	16 745 \$	14 078 \$
En souffrance depuis 1 à 180 jours	7 525	8 660
En souffrance depuis plus de 180 jours	598	311
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(925)	(959)
	23 943 \$	22 090 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	2025	2024
Solde à l'ouverture	959 \$	775 \$
Pertes de valeur comptabilisées – radiation	(116)	(21)
Provisions supplémentaires	82	205
Solde	925 \$	959 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère le risque de liquidité en gérant la structure de son capital et l'effet de levier financier, comme il est décrit dans les informations sur le capital à la note 22 ci-dessous. Elle le fait également en surveillant les flux de trésorerie réels et projetés. Le conseil d'administration doit analyser et approuver les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute transaction importante hors du cadre normal de ses activités commerciales.

21. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les paiements contractuels au titre des passifs financiers de la Société aux 30 avril 2025 et 2024 s'établissaient comme suit :

	30 avril 2025			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	Par la suite
Créditeurs et charges à payer	22 367 \$	22 367 \$	– \$	– \$
Autres charges à payer à long terme	33	–	33	–
	22 400 \$	22 367 \$	33 \$	– \$

	30 avril 2024			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	Par la suite
Créditeurs et charges à payer	20 030 \$	20 030 \$	– \$	– \$
Autres charges à payer à long terme	496	–	496	–
	20 526 \$	20 030 \$	496 \$	– \$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Société aux instruments financiers comportant un risque de taux d'intérêt est négligeable.

Risque des prix du marché

Le risque des prix du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque des prix du marché se compose de trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. Les autres risques de prix comprennent les fluctuations de la valeur causées par des facteurs particuliers à l'instrument financier ou à l'émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments semblables négociés dans le marché. L'exposition de la Société aux instruments financiers comportant des caractéristiques de risque des prix du marché n'est pas significative.

22. Informations sur le capital

La Société définit le capital comme étant les capitaux propres, moins la trésorerie et les placements à court terme. La Société gère le capital avec pour objectifs de protéger sa capacité à financer ses opérations pour continuer l'exploitation, d'assurer suffisamment de liquidités pour financer ses opérations, le fonds de roulement, les dépenses d'investissement, la croissance interne, les acquisitions futures éventuelles, et pour fournir un rendement pour les actionnaires grâce à sa politique de dividende. Les objectifs de gestion du capital restent les mêmes que pour l'exercice précédent.

22. Informations sur le capital (suite)

Les politiques de gestion du capital de la Société comprennent également l'accroissement de la valeur pour les actionnaires en concentrant la possession de ses actions par le rachat des actions de la Société à des fins d'annulation, par des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, lorsque la Société considère que cela est judicieux. Comme il est mentionné à la note 13, la Société a racheté et annulé 172 200 de ses actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2025 (204 500 en 2024).

Dans le but de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut, avec l'approbation du conseil d'administration, émettre des actions, racheter des actions pour annulation et ajuster le montant des dividendes à verser aux actionnaires.

23. Secteur opérationnel

La direction a structuré la Société en un seul secteur isolable, soit celui de la mise au point et de la commercialisation de logiciels de distribution et de services connexes à l'échelle de l'entreprise. Les filiales de la Société situées aux États-Unis et au Royaume-Uni sont des entreprises de vente et de service offrant uniquement des services de mise en œuvre et de soutien.

Un résumé des produits selon les secteurs géographiques dans lesquels sont établis les clients de la Société figure ci-après :

	Exercices clos les	
	30 avril 2025	30 avril 2024
Canada	32 836 \$	30 348 \$
États-Unis	126 274	122 218
Europe	15 641	17 286
Autres	1 703	1 390
	176 454 \$	171 242 \$

24. Frais de restructuration

En février 2024, la Société a entamé un processus de restructuration stratégique. Dans le cadre de cette restructuration, la Société a réduit d'environ 4 % l'effectif de plusieurs de ses services, ce qui a donné lieu à des indemnités de départ de 2 122 \$. Ce plan de restructuration a été présenté aux employés en février 2024.

25. Événement postérieur à la date du bilan

Le 26 juin 2025, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,085 \$ par action devant être versé le 1^{er} août 2025 aux actionnaires inscrits le 11 juillet 2025.

Le 1^{er} mai 2025, la Société a annoncé l'établissement d'une nouvelle filiale en Inde dans le cadre d'une acquisition d'actifs qui comprenait l'embauche d'une équipe établie en Inde. L'acquisition de 2 700 \$, qui comprend des contrats conclus avec des clients et d'autres immobilisations incorporelles, a été réglée au moyen d'un montant en trésorerie de 1 975 \$ et de la prise en charge de passifs (principalement liés aux obligations de prestation envers les clients) d'environ 725 \$. La Société et cette entité, dont elle a acquis les actifs, ont un administrateur en commun, qui s'est retiré de toutes les discussions et réunions en lien avec cette transaction.



Tecsys Inc.
1, Place Alexis Nihon
Bureau 800
Montréal, Québec H3Z 3B8
Canada
Tél. : (800) 922-8649
(514) 866-0001
Téléc. : (450) 688-3288

www.tecsys.com

Droits d'auteur © Tecsys Inc.

Tous les noms, marques de commerce, produits et services mentionnés sont des marques déposées ou non de leurs propriétaires respectifs.